

UNE AIDE HISTORIQUE POUR LES MANITOBAINS

Des rues plus sûres

Réparer les soins de santé

Des collectivités plus fortes

Des perspectives d'avenir

Budget des dépenses supplémentaire

POUR L'EXERCICE SE
TERMINANT LE 31 MARS 2024

BUDGET DES DÉPENSES DU MANITOBA DE 2023

**POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 MARS 2024
DÉPOSÉ POUR ADOPTION
LORS DE LA CINQUIÈME SESSION
DE LA QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE**

**M. CLIFF CULLEN
MINISTRE DES FINANCES**

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par un traité et sur les terres ancestrales des peuples anishinaabe, anishinewuk, dakota oyate, denesuline et nehethowuk.

Nous reconnaissons que le Manitoba se situe sur le territoire des Métis de la Rivière-Rouge.

Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Nous respectons l'esprit et l'objectif des traités et de la conclusion de ces derniers. Nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration.

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU	5
Partie A – Fonctionnement	
Crédits législatifs et crédits	9
Coûts de fonctionnement et coûts d'immobilisations	10
État comparatif des dépenses	11
Partie B – Investissements en immobilisations	
Crédits législatifs et crédits	12
Prévisions des investissements en immobilisations 2023-2024	13
Partie C – Prêts et garanties	
Crédits à voter	14
Prévisions des prêts et des garanties 2023-2024	15
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	
Crédits à voter	16
Prévisions des investissements en immobilisations des autres entités comptables 2023-2024	17
Rubriques :	
Assemblée législative (1)	18
Conseil exécutif (2)	24
Éducation postsecondaire et Formation (44)	26
Agriculture (3)	30
Protection du consommateur et Services gouvernementaux (8)	36
Développement économique, Investissement et Commerce (10)	44
Éducation et Apprentissage de la petite enfance (16)	50
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6)	57
Environnement et Climat (12)	60
Familles (9)	66
Finances (7)	75
Santé (21)	84
Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord (19)	99
Justice (4)	102
Travail et Immigration (11)	111
Santé mentale et Mieux-être de la communauté (24)	116

TABLE DES MATIÈRES

Relations avec les municipalités (13)	123
Ressources naturelles et Développement du Nord (25)	129
Commission de la fonction publique (17)	135
Aînés et Soins de longue durée (34)	138
Sport, Culture et Patrimoine (14)	141
Transport et Infrastructure (15)	146
Crédits d'autorisation (26)	155
Urgences diverses (27)	159
Allègements fiscaux (33)	161
Dettes publiques (31)	163

APERÇU

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager au cours de l'exercice 2023-2024. Il énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la Loi portant affectation de crédits. Y figurent également les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature. Les notes explicatives ci-dessous sont fournies dans le but de faciliter l'examen de ce budget.

Loi annuelle portant affectation de crédits

La loi annuelle portant affectation de crédits prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères énoncées dans la Partie A (Fonctionnement), la Partie B (Investissements en immobilisations), la Partie C (Prêts et garanties) et la Partie D (Investissements en immobilisations des autres entités comptables). Les crédits de chaque partie sont annuels et arrivent à échéance à la fin de chaque exercice financier.

Catégories de dépenses

Partie A – Fonctionnement

Cette partie du Budget des dépenses comprend les trois catégories suivantes :

Dépenses de fonctionnement – dépenses liées à la prestation directe des programmes et services du gouvernement, y compris les salaires et les avantages sociaux, les coûts généraux de fonctionnement, les subventions et l'aide financière à d'autres entités comptables et à des tiers, et d'autres dépenses. Celles-ci comprennent les subventions en capital aux organismes, comme les municipalités, pour la construction ou l'amélioration des immobilisations qui leur appartiennent.

Dépenses législatives – dépenses qui sont couvertes automatiquement en vertu de lois, comme les dépenses pour l'Assemblée législative (y compris celles visant les hauts fonctionnaires indépendants), les indemnités et les avantages sociaux des députés, et les frais liés au service de la dette. Ces frais sont indiqués dans le Budget des dépenses par les lettres « D.L. » dans la colonne « Rés. n° » du Budget détaillé, et constituent une dépense non votée. Ces dépenses sont incluses dans le Budget des dépenses à des fins informatives seulement. Elles ne font pas partie de la loi annuelle portant affectation de crédits ni des crédits provisoires, et sont automatiquement payées sur le Trésor.

Dépenses non votées – dépenses sans incidence sur la trésorerie, pour lesquelles aucun paiement n'est requis sur le Trésor. Ces dépenses non votées sont incluses dans le Budget des dépenses à des fins informatives. Elles ne font pas partie de la loi annuelle portant affectation de crédits ni des crédits provisoires. La mention « D.N.V. » dans la colonne « Rés. n° » du Budget détaillé représente une dépense non votée. Les dépenses non votées comprennent les catégories suivantes :

Coûts d'amortissement liés aux immobilisations – les coûts d'amortissement constituent une dépense à des fins comptables, mais ils sont liés aux crédits de la Partie B votés lorsque les immobilisations ont été construites ou acquises.

Allègements fiscaux – les allègements fiscaux constituent une dépense à des fins comptables, mais ils sont reçus comme une compensation des recettes fiscales fédérales, et constituent donc une dépense sans incidence sur la trésorerie.

Modifications comptables – ces frais de rajustement de bilan sont approuvés par d'autres moyens et ne nécessitent pas de fonds prélevés sur le Trésor.

APERÇU

Partie B – Investissements en immobilisations

Cette partie correspond aux crédits pour les dépenses ministérielles d'acquisition ou d'achat annuel d'immobilisations corporelles. L'amortissement de ces immobilisations est traité à la Partie A. Les immobilisations corporelles sont celles dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice dans lequel elles ont été acquises, construites ou développées, et qui sont destinées à être utilisées plutôt que vendues.

Partie C – Prêts et garanties

Cette partie correspond aux crédits affectés aux dépenses des ministères pour les programmes de prêts et de garanties de prêts consentis à des tiers. Parmi les exemples de programmes de prêts, notons le Programme d'aide aux étudiants du Manitoba, qui verse des prêts aux étudiants postsecondaires, les programmes de la Société des services agricoles du Manitoba, qui versent des prêts aux producteurs ou aux entreprises agricoles, et le programme de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, qui offre des garanties de prêts aux organismes de logement sans but lucratif.

Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables

Cette partie correspond aux crédits pour les dépenses des autres entités comptables aux fins des acquisitions ou des achats annuels d'immobilisations corporelles fournis sous forme de prêts ou de subventions du gouvernement. Les autres entités comptables comprennent les offices régionaux de la santé, les divisions scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organismes de service spécial et les sociétés d'État. Les immobilisations corporelles sont amorties sur toute la durée de leur vie utile au-delà d'un an.

Budget des dépenses de l'exercice précédent

Le Budget des dépenses de l'exercice précédent est inclus dans les pages de sommaires et de rubriques à des fins de comparaison. Les montants de l'exercice précédent représentent les montants indiqués dans le Budget des dépenses de 2022 et ne comprennent pas de crédits supplémentaires.

Afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, il peut être nécessaire de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'exercice précédent. Cet ajustement permet de tenir compte des changements apportés à l'organisation du gouvernement ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison.

APERÇU

Autorisations de dépenser supplémentaires

L'Assemblée législative approuve les crédits du Budget des dépenses principal par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le Budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les rubriques, sauf s'il s'agit de transferts à partir des crédits que mentionne la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation ».

Si des dépenses supplémentaires sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux pendant au moins dix jours. Tout Budget des dépenses supplémentaire fait partie du total des dépenses votées pour cet exercice.

Crédits d'autorisation et urgences diverses

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les crédits se rapportant à des programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, le ministre des Finances affecte des fonds aux ministères à partir des crédits d'autorisation, selon le besoin. Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées.

Recouvrements

Pour assurer une plus grande transparence des transactions interministérielles lorsqu'une affectation de crédits dans un ministère a une incidence sur une affectation dans un autre ministère, le Budget des dépenses indique le coût de fonctionnement total des différents programmes en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Les recouvrements des coûts comprennent les dépenses pour les assurances, les subventions tenant lieu de taxes et certains avantages sociaux. Le recouvrement des coûts figure dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes » ou est indiqué comme faisant partie d'une autorisation de recouvrement dans un sous-poste. Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par imputation au ministère en question ou à d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis dans le cadre de programmes ne relevant pas du périmètre comptable consolidé figurent dans les recettes.

APERÇU

Organismes de service spécial

Les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement pour ses opérations ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du ministre des Finances. Le financement du fonctionnement des organismes de service spécial n'est normalement pas prévu dans le Budget des dépenses annuel, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Même si les organismes de service spécial peuvent se voir accorder des prêts de la partie D pour des acquisitions d'immobilisations, chacun de ces organismes figure dans les dépenses du ministère dont il relève.

Documents budgétaires supplémentaires

Le budget complémentaire produit par chaque ministère et déposé à l'Assemblée législative avant la tenue des séances du Comité des subsides, donne de plus amples renseignements sur les dépenses prévues.

Obligation redditionnelle des ministères

Le Budget des dépenses tient compte de la retenue de 20 % du traitement des ministres prévue dans la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables. La retenue est versée à la publication du rapport annuel de l'exercice indiquant que le gouvernement n'a pas enregistré de déficit ou qu'il a enregistré un déficit non interdit supérieur au montant de référence de l'exercice visé.

**PARTIE A – FONCTIONNEMENT
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS**

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	1 125 286	15,1	977 513
Total des crédits à voter	17 255 873	12,6	15 322 483
Total des dépenses non votées	500 125	(10,1)	556 470
Total de la Partie A – Dépenses de fonctionnement	18 881 284	12,0	16 856 466

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	DÉPENSES NON VOTÉES	TOTAL
Partie A – Fonctionnement				
Budget des dépenses publié de 2022-2023	977 513	15 298 010	556 470	16 831 993
Transfert allant à :				
Recettes	-	24 473	-	24 473
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	<u>977 513</u>	<u>15 322 483</u>	<u>556 470</u>	<u>16 856 466</u>

PARTIE A – FONCTIONNEMENT
COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET COÛTS D'IMMOBILISATIONS

	(milliers de \$)		COÛTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS *		TOTAL
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	ACTIF GÉNÉRAL	INFRASTRUCTURE	
Assemblée législative					
• Dépenses législatives	38 765	-	-	-	38 765
• Autres crédits	33 989	-	69	-	34 058
Conseil exécutif	4 820	-	-	-	4 820
Éducation postsecondaire et Formation	884 090	11 571	376	-	896 037
Agriculture	222 411	95	1 035	-	223 541
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	444 812	-	40 624	-	485 436
Développement économique, Investissement et Commerce	186 568	-	939	-	187 507
Éducation et Apprentissage de la petite enfance	2 281 232	105 329	58	-	2 386 619
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	33 652	-	-	-	33 652
Environnement et Climat	54 547	-	1 012	6 042	61 601
Familles	2 249 113	-	216	-	2 249 329
Finances	53 889	-	337	-	54 226
Santé	6 569 900	207 890	443	-	6 778 233
Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord	34 560	3 797	-	46	38 403
Justice	767 992	-	3 345	-	771 337
Travail et Immigration	31 824	-	-	-	31 824
Santé mentale et Mieux-être de la communauté	438 462	820	-	-	439 282
Relations avec les municipalités	245 733	160 775	850	-	407 358
Ressources naturelles et Développement du Nord	148 304	-	3 235	16	151 555
Commission de la fonction publique	27 933	-	-	-	27 933
Aînés et Soins de longue durée	93 271	-	-	-	93 271
Sport, Culture et Patrimoine	81 541	-	29	-	81 570
Transport et Infrastructure	228 957	-	7 791	268 277	505 025
Crédits d'autorisation	988 911	-	-	-	988 911
Urgences diverses	100 000	-	-	-	100 000
Allègements fiscaux					
• Dépenses législatives	453 200	-	-	-	453 200
• Autres crédits	271 270	-	-	-	271 270
Dette publique (dépenses législatives)	1 086 521	-	-	-	1 086 521
TOTAL	18 056 267	490 277	60 359	274 381	18 881 284

* Comprend les coûts d'amortissement liés aux immobilisations corporelles déjà acquises et à celles qui seront acquises pendant l'exercice 2023-2024.

**PARTIE A – FONCTIONNEMENT
ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES**

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)
Assemblée législative			
• Dépenses législatives	38 765	73,7	22 318
• Autres crédits	34 058	9,0	31 260
Conseil exécutif	4 820	6,8	4 511
Éducation postsecondaire et Formation	896 037	11,5	803 473
Agriculture	223 541	21,5	184 000
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	485 436	18,2	410 519
Développement économique, Investissement et Commerce	187 507	1,1	185 424
Éducation et Apprentissage de la petite enfance	2 386 619	5,6	2 260 694
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	33 652	4,6	32 178
Environnement et Climat	61 601	6,0	58 114
Familles	2 249 329	11,1	2 025 376
Finances	54 226	4,2	52 016
Santé	6 778 233	8,0	6 274 710
Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord ..	38 403	6,3	36 139
Justice	771 337	11,9	689 177
Travail et Immigration	31 824	14,1	27 891
Santé mentale et Mieux-être de la communauté	439 282	8,9	403 370
Relations avec les municipalités	407 358	6,8	381 572
Ressources naturelles et Développement du Nord	151 555	13,1	133 944
Commission de la fonction publique	27 933	6,6	26 206
Aînés et Soins de longue durée	93 271	71,7	54 330
Sport, Culture et Patrimoine	81 570	1,3	80 505
Transport et Infrastructure	505 025	5,4	479 249
Crédits d'autorisation	988 911	13,3	872 774
Urgences diverses	100 000	-	100 000
Allègements fiscaux			
• Dépenses législatives	453 200	300,0	113 300
• Autres crédits	271 270	(0,1)	271 521
Dette publique (dépenses législatives)	1 086 521	29,1	841 895
TOTAL	18 881 284	12,0	16 856 466

**PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS**

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	10 000	-	10 000
Total des investissements en immobilisations à voter	1 002 855	6,8	939 237
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	1 012 855	6,7	949 237

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie B – Investissements en immobilisations			
Budget des dépenses publié de 2022-2023	10 000	939 237	949 237
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	10 000	939 237	949 237

PARTIE B
PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2023-2024

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)
Agriculture.....	3 002	s. o.	426
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	66 200	-	66 200
Familles	-	(100,0)	45
Finances.....	-	(100,0)	125
Santé	950	(27,2)	1 305
Justice.....	5 037	120,3	2 286
Assemblée législative	1 365	-	-
Santé mentale et Mieux-être de la communauté.....	-	(100,0)	266
Relations avec les municipalités	1 725	-	1 725
Ressources naturelles et Développement du Nord.....	15 949	168,1	5 949
Sport, Culture et Patrimoine.....	-	(100,0)	50
Transport et Infrastructure	703 389	14,5	614 459
Rajustements liés aux services internes (crédits d'autorisation)	215 238	(16,1)	256 401
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	1 012 855	6,7	949 237

**PARTIE C – PRÊTS ET GARANTIES
CRÉDITS À VOTER**

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
Total des prêts et des garanties à voter.	<u>494 794</u>	16,2	<u>425 718</u>
Total de la Partie C – Prêts et garanties	<u><u>494 794</u></u>	16,2	<u><u>425 718</u></u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie C – Prêts et garanties			
Budget des dépenses publié de 2022-2023	-	<u>425 718</u>	<u>425 718</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	-	<u>425 718</u>	<u>425 718</u>

PARTIE C
PRÉVISIONS DES PRÊTS ET DES GARANTIES 2023-2024

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)
Éducation postsecondaire et Formation	80 000	8,1	74 000
Agriculture.	247 430	-	247 430
Développement économique, Investissement et Commerce.	35 000	337,5	8 000
Familles	15 000	-	15 000
Relations avec les municipalités	117 364	44,4	81 288
Total de la Partie C – Prêts et garanties	494 794	16,2	425 718

**PARTIE D – INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DES AUTRES ENTITÉS COMPTABLES
CRÉDITS À VOTER**

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
Total des investissements en immobilisations des autres entités comptables	<u>913 907</u>	(47,5)	<u>1 742 198</u>
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	<u><u>913 907</u></u>	(47,5)	<u><u>1 742 198</u></u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2022-2023	-	1 742 198	1 742 198
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	-	1 742 198	1 742 198

PARTIE D
PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DES AUTRES ENTITÉS COMPTABLES 2023-2024

	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)
Éducation postsecondaire et Formation	35 995	260,0	10 000
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	62 071	30,3	47 633
Éducation et Apprentissage de la petite enfance	260 385	-	260 385
Familles	67 000	-	67 000
Finances	-	(100,0)	906 597
Santé	288 913	-	288 913
Justice	-	(100,0)	87 344
Santé mentale et Mieux-être de la communauté	1 600	(54,9)	3 545
Relations avec les municipalités	90 548	27,9	70 781
Rajustements liés aux services internes (crédits d'autorisation)	107 395	-	-
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	913 907	(47,5)	1 742 198

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)			
Partie A – Fonctionnement (dépenses législatives)			
1. Indemnités (dépenses législatives)	6 666	3,3	6 453
2. Prestations de retraite (dépenses législatives)	3 356	(0,4)	3 369
3. Dépenses des députés (dépenses législatives)	10 343	7,6	9 616
4. Financement des élections (dépenses législatives)	18 400	s. o.	2 880
Sous-total	38 765	73,7	22 318
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
5. Autres dépenses de l'Assemblée	12 307	10,3	11 162
6. Bureau du vérificateur général	7 801	5,8	7 375
7. Bureau de l'ombudsman	4 638	6,6	4 350
8. Bureau du directeur général des élections	2 733	6,2	2 574
9. Bureau du protecteur des enfants et des jeunes	6 510	12,3	5 799
Sous-total	33 989	8,7	31 260
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
10. Coûts liés aux immobilisations	69	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	72 823	35,9	53 578
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	33 989	8,7	31 260
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	33 989	8,7	31 260
Dépenses législatives	38 765	73,7	22 318
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	69	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	72 823	35,9	53 578

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)			
Partie B – Investissements en immobilisations			
1. Immobilisations			
Actif général	<u>1 365</u>	-	<u>-</u>
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	<u>1 365</u>	-	<u>-</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	53 578
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	<u>53 578</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
Partie A – Fonctionnement				
D.L.	1.	Indemnités (dépenses législatives)	6 666	6 453
		Indemnités et avantages sociaux des députés.		
	a)	Députés		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 872	5 684
	b)	Indemnités supplémentaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	259	251
	c)	Cotisation de l'employeur pour les avantages sociaux des députés		
		1) Salaires et avantages sociaux	535	518
D.L.	2.	Prestations de retraite (dépenses législatives)	3 356	3 369
		Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.		
	a)	Prestations de retraite et remboursements		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 349	3 362
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite		
		1) Salaires et avantages sociaux	7	7
D.L.	3.	Dépenses des députés (dépenses législatives)	10 343	9 616
		Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.		
	a)	Dépenses de circonscription		
		1) Autres dépenses	3 548	3 288
	b)	Loyer des bureaux de circonscription		
		1) Autres dépenses	1 012	938
	c)	Résidence temporaire et indemnité de séjour		
		1) Autres dépenses	522	509
	d)	Indemnité de transport quotidien		
		1) Autres dépenses	8	8
	e)	Indemnité de déplacement		
		1) Autres dépenses	777	711
	f)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement		
		1) Autres dépenses	200	187

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
	g)	Impression et affranchissement		
	1)	Autres dépenses	500	475
	h)	Dépenses des comités		
	1)	Autres dépenses	5	5
	i)	Adjoints de circonscription		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 771	3 495
D.L.	4.	Financement des élections (dépenses législatives)	18 400	2 880
		Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province. Soutien à la commission indépendante qui revoit les limites des circonscriptions tous les dix ans, conformément à la Loi sur les circonscriptions électorales.		
	a)	Dépenses aux termes de la Loi électorale		
	1)	Autres dépenses	15 100	2 790
	b)	Dépenses aux termes de la Loi sur le financement des élections		
	1)	Autres dépenses	3 300	90
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée	12 307	11 162
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.		
	a)	Dépenses de l'Assemblée		
	1)	Salaires et avantages sociaux	9 143	8 407
	2)	Autres dépenses	3 164	2 755
		Sous-total a)	12 307	11 162

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.2	6.	Bureau du vérificateur général.	7 801	7 375
		Audit indépendant des comptes du Trésor et de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur général.		
	a)	Bureau du vérificateur général		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 341	5 941
		2) Autres dépenses	1 460	1 434
		Sous-total a)	7 801	7 375
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman.	4 638	4 350
		Reçoit des plaintes et fait enquête conformément à la Loi sur l'ombudsman, à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et à la Loi sur les renseignements médicaux personnels, ainsi que pour les divulgations d'actes répréhensibles reçues en vertu de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles). Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.		
	a)	Bureau de l'ombudsman		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 965	3 682
		2) Autres dépenses	673	668
		Sous-total a)	4 638	4 350
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections	2 733	2 574
		Conformément à la Loi électorale, le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports exigés. Conformément à la Loi sur le financement des élections, il veille à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la Loi et communiquent les renseignements obligatoires.		
	a)	Bureau du directeur général des élections		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 373	2 214
		2) Autres dépenses	360	360
		Sous-total a)	2 733	2 574

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants et des jeunes	6 510	5 799
		Le protecteur des enfants et des jeunes représente les droits, les intérêts et les opinions des enfants et des jeunes de l'ensemble du Manitoba qui reçoivent ou qui ont le droit de recevoir les services désignés ou sujets à examen aux termes de la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes. En vertu de la Loi, le protecteur est chargé d'examiner des cas et d'enquêter sur ceux-ci, de présenter des recommandations officielles et de dresser des rapports publics portant sur toute question régie par la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes relativement au bien-être et aux intérêts des enfants et des jeunes du Manitoba.		
	a)	Bureau du protecteur des enfants et des jeunes		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 183	4 619
		2) Autres dépenses	1 327	1 180
		Sous-total a)	6 510	5 799
D.N.V.	10.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).	69	-
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	69	-
Partie B – Investissements en immobilisations				
1.6	1.	Immobilisations	1 365	-
		Améliorations locatives des locaux loués et acquisition de mobilier ou de matériel.		
	a)	Actif général	1 365	-

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
CONSEIL EXÉCUTIF (2)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration	4 820	6,8	4 511
Total de la Partie A – Fonctionnement	4 820	6,8	4 511
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	4 820	6,8	4 511
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	4 820	6,8	4 511
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	4 820	6,8	4 511

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	4 511
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	4 511

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite				
Partie A – Fonctionnement				
2.1	1.	Administration	4 820	4 511
		Rémunération des cadres supérieurs et soutien du Cabinet du premier ministre, fonctionnement du Conseil exécutif et bureaux ministériels régionaux.		
	a)	Traitement du premier ministre et président du Conseil exécutif		
		1) Salaires et avantages sociaux	63	63
	b)	Direction et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 435	4 126
		2) Autres dépenses	322	322
		Sous-total b)	4 757	4 448

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION (44)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration.....	3 163	10,4	2 866
2. Éducation postsecondaire.....	814 917	11,0	734 062
3. Accès et réussite des étudiants.....	<u>77 581</u>	17,2	<u>66 169</u>
Sous-total	895 661	11,5	803 097
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
4. Coûts liés aux immobilisations	<u>376</u>	-	<u>376</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>896 037</u>	11,5	<u>803 473</u>
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	884 090	11,7	791 526
Subventions en capital.....	<u>11 571</u>	-	<u>11 571</u>
Total des crédits à voter	895 661	11,5	803 097
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	376	-	376
Infrastructure.....	<u>-</u>	-	<u>-</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>896 037</u>	11,5	<u>803 473</u>
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	<u>80 000</u>	8,1	<u>74 000</u>
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	<u>35 995</u>	260,0	<u>10 000</u>

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION (44)			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023 – Éducation postsecondaire, Développement des compétences et Immigration			797 586
Transfert venant de :			
- Développement économique, Investissement et Commerce			884
- Crédits d'autorisation			12 125
Transfert allant à :			
- Développement économique, Investissement et Commerce			(57)
- Travail et Immigration			(7 060)
- Transport et Infrastructure			(5)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>803 473</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (44), suite				
Partie A – Fonctionnement				
44.1	1.	Administration	3 163	2 866
		Direction et coordination dans les domaines suivants : élaboration de politiques, planification stratégique et analyse des données dans le but d'aider le ministère et les organismes connexes à réaliser leurs mandats.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	831	740
		2) Autres dépenses	75	75
		Sous-total b)	906	815
	c)	Politiques et performance		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 920	1 714
		2) Autres dépenses	295	295
		Sous-total c)	2 215	2 009
44.2	2.	Éducation postsecondaire	814 917	734 062
		Fourniture de services d'orientation, de financement ou de surveillance réglementaire aux universités et aux collèges publics, aux établissements religieux privés, aux établissements d'enseignement professionnels privés et aux centres d'apprentissage afin d'obtenir des résultats positifs pour les élèves, les collectivités et l'économie. Durabilité, gestion financière saine et obligation redditionnelle du système d'éducation postsecondaire, lequel offre des programmes qui cadrent avec les besoins du marché du travail.		
	a)	Éducation postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 126	1 951
		2) Autres dépenses	565	565
		3) Subventions	773 110	692 641
		4) Subventions en capital	11 571	11 571
		Sous-total a)	787 372	706 728
	b)	Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba		
		1) Subventions	10 000	10 000
	c)	Apprentissage Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 590	3 379
		2) Autres dépenses	913	913
		3) Aide financière	13 042	13 042
		Sous-total c)	17 545	17 334

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (44), suite				
44.3	3.	Accès et réussite des étudiants	77 581	66 169
		Prestation de services contribuant à l'élimination des obstacles à la réussite des étudiants, notamment sur les plans financiers et des compétences, et promotion de l'accès à l'éducation postsecondaire. Veille à ce que du soutien financier et des programmes soient offerts aux étudiants et aux apprenants adultes afin de les aider à poursuivre leur cheminement scolaire et à acquérir les compétences nécessaires pour participer pleinement à la collectivité et contribuer à une économie florissante.		
	a)	Accès et réussite des étudiants		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 462	3 746
		2) Autres dépenses	2 104	2 086
		3) Subventions	44 899	43 499
		Sous-total a)	51 465	49 331
	b)	Bourses d'études canadiennes		
		1) Subventions	3 410	3 410
	c)	Administration des prêts étudiants		
		1) Subventions	22 706	13 428
D.N.V.	4.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).	376	376
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	376	376
Partie C – Prêts et garanties				
44.4	44.	Programmes de prêts et de garanties	80 000	74 000
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.		
	a)	Aide aux étudiants du Manitoba	80 000	74 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
44.5	44.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.	35 995	10 000
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Établissements d'enseignement postsecondaire	35 995	10 000

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
AGRICULTURE (3)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Services ministériels et innovation	17 944	1,9	17 605
2. Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu	168 923	27,9	132 026
3. Promotion de l'industrie	21 720	11,1	19 554
4. Production et résilience agricoles	13 919	1,0	13 780
Sous-total	222 506	21,6	182 965
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
5. Coûts liés aux immobilisations	1 035	-	1 035
Total de la Partie A – Fonctionnement	223 541	21,5	184 000
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	222 411	21,6	182 870
Subventions en capital	95	-	95
Total des crédits à voter	222 506	21,6	182 965
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 035	-	1 035
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	223 541	21,5	184 000
Partie B – Investissements en immobilisations			
3. Immobilisations			
Actif général	3 002	s. o.	426
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	3 002	s. o.	426
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	247 430	-	247 430

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
AGRICULTURE (3), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			184 269
Transfert venant de :			
- Ressources naturelles et Développement du Nord			97
Transfert allant à :			
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			(5)
- Développement économique, Investissement et Commerce			(260)
- Environnement et Climat			(2)
- Ressources naturelles et Développement du Nord			(99)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>184 000</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
Partie A – Fonctionnement				
3.1	1.	Services ministériels et innovation	17 944	17 605
		Planification, administration financière, élaboration de politiques et de mesures législatives, technologies de l'information, coordination des services à la clientèle et de programmes, et octroi de permis pour favoriser l'atteinte des buts du ministère.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	901	901
		2) Autres dépenses	80	80
		Sous-total b)	981	981
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 328	2 160
		2) Autres dépenses	583	580
		Sous-total c)	2 911	2 740
	d)	Politiques et mesures législatives		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 419	2 327
		2) Autres dépenses	435	429
		3) Subventions	1 119	1 119
		Sous-total d)	3 973	3 875
	e)	Transformation		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 402	3 183
		2) Autres dépenses	802	800
		Sous-total e)	4 204	3 983
	f)	Services à la clientèle et administration des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 466	2 351
		2) Autres dépenses	367	633
		3) Subventions	3 000	3 000
		Sous-total f)	5 833	5 984

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
3.2	2.	Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu.	168 923	132 026
		<i>Société des services agricoles du Manitoba</i> : favorise la durabilité, le développement et la diversification de l'agriculture au Manitoba grâce à l'offre d'assurances uniques, de prêts ciblés et de services agricoles.		
		<i>Stabilisation du revenu agricole</i> : verse la contribution du Manitoba dans le cadre de programmes de stabilisation qui ont pour but d'aider les agriculteurs à gérer des risques financiers importants pour leur exploitation agricole.		
		<i>Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles</i> : offre un remboursement de la taxe scolaire appliquée aux terres agricoles.		
	a)	Administration de la Société des services agricoles du Manitoba et coûts liés aux prêts		
		1) Subventions	14 725	14 686
	b)	Programme Agri-protection		
		1) Subventions	103 121	73 696
	c)	Indemnisation des dommages causés par la faune		
		1) Subventions	5 578	5 274
	d)	Moins les sommes récupérables d'autres postes : Intérêt lié aux prêts	(9 700)	(15 300)
	e)	Agri-stabilité		
		1) Subventions	15 496	7 185
	f)	Agri-investissement		
		1) Subventions	16 372	13 254
	g)	Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles		
		1) Subventions	22 831	32 731
	h)	Santé et bien-être des animaux : Mesures d'intervention et préparation aux situations d'urgence		
		1) Autres dépenses	500	500

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
3.3	3.	Promotion de l'industrie.....	21 720	19 554
		Soutien de la croissance durable, de l'accès au marché et de la résilience des industries agricoles et agroalimentaires.		
	a)	Développement de l'industrie		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 676	2 512
		2) Autres dépenses	613	653
		3) Subventions	751	751
		Sous-total a)	4 040	3 916
	b)	Valeur ajoutée		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 236	2 229
		2) Autres dépenses	1 532	634
		Sous-total b)	3 768	2 863
	c)	Salubrité et inspection des aliments		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 782	2 606
		2) Autres dépenses	537	532
		Sous-total c)	3 319	3 138
	d)	Santé et bien-être des animaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 513	5 790
		2) Autres dépenses	3 916	3 683
		3) Subventions	164	164
		Sous-total d)	10 593	9 637
3.4	4.	Production et résilience agricoles.....	13 919	13 780
		Favorise l'adaptation au changement climatique et son atténuation, donnant lieu à une production agricole durable et résiliente qui protège les écosystèmes agricoles du Manitoba, y compris l'air, la terre et l'eau.		
	a)	Utilisation des terres et résilience des écosystèmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 943	3 714
		2) Autres dépenses	1 624	1 588
		Sous-total a)	5 567	5 302

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
	b)	Agriculture primaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	6 234	6 260
	2)	Autres dépenses	1 162	1 162
	3)	Subventions	956	1 056
		Sous-total b)	8 352	8 478
	c)	Programme d'encouragement à l'agriculture durable		
	1)	Subventions	1 500	1 500
	d)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 500)	(1 500)
D.N.V.	5.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	1 035	1 035
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	1 035	1 035
Partie B – Investissements en immobilisations				
3.5	3.	Immobilisations	3 002	426
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	3 002	426
Partie C – Prêts et garanties				
3.6	3.	Programmes de prêts et de garanties	247 430	247 430
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.		
	a)	Société des services agricoles du Manitoba	247 430	247 430

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et planification	1 813	9,3	1 659
2. Programmes d'immobilisations	329 553	25,3	263 002
3. Solutions numériques et technologiques	55 084	11,6	49 379
4. Achats et chaîne d'approvisionnement	18 910	124,8	8 412
5. Service des communications de la sécurité publique	22 393	-	22 400
6. Protection du consommateur	17 059	4,0	16 401
Sous-total	444 812	23,1	361 253
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	40 624	(17,5)	49 266
Total de la Partie A – Fonctionnement	485 436	18,2	410 519
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	444 812	23,1	361 253
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	444 812	23,1	361 253
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	40 624	(17,5)	49 266
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	485 436	18,2	410 519
Partie B – Investissements en immobilisations			
8. Immobilisations			
Actif général	56 200	-	56 200
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits à voter	56 200	-	56 200
Dépenses législatives	10 000	-	10 000
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	66 200	-	66 200
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	62 071	30,3	47 633

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023 – Travail, Protection du consommateur et Services gouvernementaux			424 335
Transfert venant de :			
- Agriculture			5
- Développement économique, Investissement et Commerce			78
- Finances			1 578
- Ressources naturelles et Développement du Nord			113
- Commission de la fonction publique			77
- Sport, Culture et Patrimoine			72
- Crédits d'autorisation			9 000
Transfert allant à :			
- Familles			(3 293)
- Finances			(546)
- Travail et Immigration			(20 745)
- Sport, Culture et Patrimoine			(155)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>410 519</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
Partie A – Fonctionnement				
8.1	1.	Administration et planification	1 813	1 659
		Planification, haute direction et soutien administratif pour le ministère, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	566	466
		2) Autres dépenses	12	12
		Sous-total b)	578	478
	c)	Politique et planification stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	690	666
		2) Autres dépenses	60	60
		Sous-total c)	750	726
	d)	Programme de science des données		
		1) Salaires et avantages sociaux	419	389
		2) Autres dépenses	24	24
		Sous-total d)	443	413
8.2	2.	Programmes d'immobilisations.....	329 553	263 002
		<i>Planification et exécution des projets d'immobilisations</i> : élabore et tient à jour un plan général pluriannuel relatif aux projets d'immobilisations; exécute et gère les projets d'immobilisations du ministère conformément au plan d'immobilisations approuvé; gère la négociation des ententes de financement d'immobilisations bilatérales et des partenariats; met en œuvre et supervise l'utilisation de méthodes novatrices de livraison et de financement des projets.		
		<i>Gestion des immobilisations</i> : gère les immobilisations actuelles du gouvernement, fournit des services d'entretien pour les immobilisations détenues, offre des services d'immobilier et d'assurance au gouvernement et supervise la cession de biens immobiliers et fonciers.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
	a)	Planification et exécution des projets d'immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 721	12 656
		2) Autres dépenses	229 360	186 721
		Sous-total avant les sommes récupérées	243 081	199 377
		3) Autres dépenses	(30 519)	(41 943)
		Total des sommes récupérées	(30 519)	(41 943)
		Sous-total a)	212 562	157 434
	b)	Gestion des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	30 196	28 590
		2) Autres dépenses	109 736	103 365
		Sous-total avant les sommes récupérées	139 932	131 955
		3) Autres dépenses	(22 941)	(26 387)
		Total des sommes récupérées	(22 941)	(26 387)
		Sous-total b)	116 991	105 568

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
8.3	3.	Solutions numériques et technologiques	55 084	49 379
		Organisme central assumant la responsabilité générale des stratégies, des politiques et de la prestation de services ayant trait aux technologies numériques et de l'information pour le gouvernement du Manitoba.		
	a)	Technologies de l'information et des communications du gouvernement		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 112	18 525
		2) Autres dépenses	114 850	107 852
		Sous-total avant les sommes récupérées	133 962	126 377
		3) Salaires et avantages sociaux	(670)	(670)
		4) Autres dépenses	(85 158)	(81 135)
		Total des sommes récupérées	(85 828)	(81 805)
		Sous-total a)	48 134	44 572
	b)	Centre de cybersécurité du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 180	2 037
		2) Autres dépenses	4 770	2 770
		Sous-total b)	6 950	4 807
	c)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	-	-
8.4	4.	Achats et chaîne d'approvisionnement	18 910	8 412
		Orientation stratégique, politiques et processus des fonctions gouvernementales liées aux achats et à la chaîne d'approvisionnement; gestion des appels d'offres publics et services de gestion des contrats.		
	a)	Centre d'excellence en approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 336	5 940
		2) Autres dépenses	11 574	2 472
		Sous-total a)	18 910	8 412
	b)	Organisme chargé de la distribution du matériel	-	-
	c)	Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	-	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
8.5	5.	Service des communications de la sécurité publique	22 393	22 400
		Prestation de services de radiocommunication modernes qui aident les organismes de sécurité publique à gérer les urgences pour le bien de tous les Manitobains.		
	a)	Service des communications de la sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	155	162
		2) Autres dépenses	22 238	22 238
		Sous-total a)	22 393	22 400
8.6	6.	Protection du consommateur	17 059	16 401
		Veille à l'application des lois et des règlements en matière de protection du consommateur, mène des enquêtes et facilite la résolution des conflits entre consommateurs et entreprises. Enregistrement de l'information sur les noms des corporations et des entreprises. Surveille les organismes de services publics et les organismes désignés relativement à l'approbation des tarifs. Procède à des enquêtes et à la médiation des conflits entre locataires et locateurs. Vient en aide aux personnes qui interjettent appel des décisions rendues par la Société d'assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route, et entend ces appels par l'entremise de la Commission d'appel des accidents de la route. Supervise les registres des titres fonciers et des biens personnels. Délivre une gamme de certificats de base, notamment pour les naissances, les mariages, les changements de nom et les décès.		
	a)	Administration et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	817	775
		2) Autres dépenses	243	243
		Sous-total a)	1 060	1 018
	b)	Office de la protection du consommateur		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 699	1 629
		2) Autres dépenses	422	422
		3) Subventions	113	113
		Sous-total b)	2 234	2 164
	c)	Direction de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 664	4 444
		2) Autres dépenses	589	589
		Sous-total c)	5 253	5 033
	d)	Bureau des conseillers des demandeurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	998	945
		2) Autres dépenses	107	107
		Sous-total d)	1 105	1 052

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
	e)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	922	885
		2) Autres dépenses	149	149
		Sous-total e)	1 071	1 034
	f)	Commission de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	801	793
		2) Autres dépenses	108	108
		Sous-total f)	909	901
	g)	Bureau du registraire général		
		1) Salaires et avantages sociaux	260	246
		2) Autres dépenses	79	79
		Sous-total g)	339	325
	h)	Régie des services publics		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 077	1 000
		2) Autres dépenses	705	705
		Sous-total h)	1 782	1 705
	i)	État civil		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 184	2 047
		2) Autres dépenses	1 122	1 122
		Sous-total i)	3 306	3 169
	j)	Tuteur et curateur public	-	-
	k)	Entreprenariat Manitoba	-	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)..... Couvre les coûts liés aux immobilisations.	40 624	49 266
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	41 508	50 150
		Sous-total avant les sommes récupérées	41 508	50 150
		2) Amortissement	(884)	(884)
		Total des sommes récupérées	(884)	(884)
		Sous-total a)	40 624	49 266
Partie B – Investissements en immobilisations				
8.8	8.	Immobilisations Acquisition de matériel et de biens corporels, projets majeurs de construction et de rénovation de bâtiments, et développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information.	56 200	56 200
	a)	Actif général		
		1) Projets d'immobilisations centralisés	51 000	51 000
		2) Projets de technologies de l'information	5 200	5 200
		Sous-total a)	56 200	56 200
D.L.	8.1	Immobilisations (dépenses législatives)..... Restauration du palais législatif et de ses terrains.	10 000	10 000
	a)	Actif général		
		1) Projets de restauration et de préservation du palais législatif marquant son centenaire	10 000	10 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
8.9	8.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables..... Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.	62 071	47 633
	a)	Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	58 700	44 391
	b)	Organisme chargé de la distribution du matériel	3 371	3 242

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT ET COMMERCE (10)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	10 677	6,0	10 072
2. Investissement et commerce.....	13 250	s. o.	1 415
3. Main-d'œuvre et programmes et partenariats industriels.....	145 325	(7,5)	157 129
4. Secrétariat du Conseil du développement économique.....	2 118	3,0	2 057
5. Développement des ressources.....	15 198	11,2	13 673
Sous-total	186 568	1,2	184 346
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
6. Coûts liés aux immobilisations	939	(12,9)	1 078
Total de la Partie A – Fonctionnement	187 507	1,1	185 424
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	186 568	1,2	184 346
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	186 568	1,2	184 346
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	939	(12,9)	1 078
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	187 507	1,1	185 424
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	35 000	337,5	8 000

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT ET COMMERCE (10), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			172 930
Transfert venant de :			
- Éducation postsecondaire et Formation			57
- Agriculture			260
- Environnement et Climat			68
- Ressources naturelles et Développement du Nord			13 258
Transfert allant à :			
- Éducation postsecondaire et Formation			(884)
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			(78)
- Travail et Immigration			(79)
- Ressources naturelles et Développement du Nord			(108)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>185 424</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT ET COMMERCE (10), suite				
Partie A – Fonctionnement				
10.1	1.	Administration et finances	10 677	10 072
		Direction et coordination à l'échelle du ministère en ce qui a trait à la planification stratégique, à l'élaboration de politiques et aux analyses du marché du travail, et prestation de services financiers et de technologies de l'information dans le but d'aider le ministère et les organismes connexes.		
		Remarque : les services des finances et ministériels constituent un service partagé fourni au ministère du Développement économique, de l'Investissement et du Commerce, au ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, et au ministère du Travail et de l'Immigration.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	726	689
		2) Autres dépenses	73	73
		Sous-total b)	799	762
	c)	Finances et services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 629	5 334
		2) Autres dépenses	614	614
		Sous-total c)	6 243	5 948
	d)	Politique économique et marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 249	2 976
		2) Autres dépenses	344	344
		Sous-total d)	3 593	3 320

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT ET COMMERCE (10), suite				
10.2	2.	Investissement et commerce	13 250	1 415
		Direction des efforts du Manitoba visant à repérer et à saisir des occasions de haute valeur en matière d'importations et d'exportations, d'investissements et de croissance afin que la province soit compétitive à l'échelle nationale et mondiale. Soutien aux entreprises pour qu'elles puissent croître, prospérer et s'orienter dans les milieux gouvernementaux et les écosystèmes commerciaux locaux, nationaux et internationaux.		
	a)	Possibilités économiques et investissement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 464	920
		2) Autres dépenses	564	54
		3) Aide financière	10 000	-
		Sous-total a)	12 028	974
	b)	Renseignement et commerce		
		1) Salaires et avantages sociaux	915	411
		2) Autres dépenses	307	30
		Sous-total b)	1 222	441
10.3	3.	Main-d'œuvre et programmes et partenariats industriels	145 325	157 129
		La Division travaille avec les employeurs et ses partenaires communautaires, de l'industrie et du développement économique pour soutenir et maintenir une économie forte et une main-d'œuvre qualifiée. Elle conçoit et offre une gamme de programmes et de services adaptés qui soutiennent la croissance commerciale, l'innovation et le perfectionnement de la main-d'œuvre, et aide la population du Manitoba à se préparer à un emploi durable et à faire la transition vers celui-ci.		
	a)	Formation et emploi de la main-d'œuvre		
		1) Salaires et avantages sociaux	14 695	14 195
		2) Autres dépenses	2 417	2 417
		3) Aide financière	62 802	74 939
		Sous-total a)	79 914	91 551

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT ET COMMERCE (10), suite				
	b)	Programmes et partenariats industriels		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 995	2 907
		2) Autres dépenses	2 738	2 587
		3) Subventions	8 594	8 444
		4) Aide financière	25 750	28 720
		Sous-total avant les sommes récupérées	40 077	42 658
		5) Autres dépenses	(938)	(1 237)
		Total des sommes récupérées	(938)	(1 237)
		Sous-total b)	39 139	41 421
	c)	Programme de croissance de l'innovation		
		1) Subventions	2 263	2 263
	d)	Partenariats avec l'industrie		
		1) Subventions	24 009	21 894
10.4	4.	Secrétariat du Conseil du développement économique.....	2 118	2 057
		Fourniture de conseils et de soutien au premier ministre et au Conseil du développement économique pour l'avancement des initiatives économiques du gouvernement.		
	a)	Secrétariat du Conseil de développement économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 750	1 689
		2) Autres dépenses	368	368
		Sous-total a)	2 118	2 057

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT ET COMMERCE (10), suite				
10.5	5.	Développement des ressources Soutient le développement responsable des ressources minières, pétrolières et gazières, ainsi que de la production d'agrégats au Manitoba, et offre des services de développement des affaires visant à accroître l'exploration et les investissements dans le secteur des ressources naturelles du Manitoba.	15 198	13 673
	a)	Services géologiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 291	2 820
		2) Autres dépenses	2 054	1 994
		Sous-total a)	5 345	4 814
	b)	Mines, pétrole et gaz		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 685	3 209
		2) Autres dépenses	4 835	4 800
		Sous-total b)	8 520	8 009
	c)	Développement des affaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	964	531
		2) Autres dépenses	119	69
		3) Subventions	250	250
		Sous-total c)	1 333	850
D.N.V.	6.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)..... Couvre les coûts liés aux immobilisations.	939	1 078
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	939	1 078
Partie C – Prêts et garanties				
10.6	10.	Programmes de prêts et de garanties Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.	35 000	8 000
	a)	Fonds de développement économique local	15 000	8 000
	b)	Société de développement du Manitoba	20 000	-

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	6 531	16,1	5 627
2. Réussite scolaire et inclusion.....	42 549	12,6	37 783
3. Rendement et obligation redditionnelle.....	9 453	9,6	8 628
4. Soutien aux écoles.....	1 759 967	6,4	1 654 202
5. Services ministériels.....	17 088	10,1	15 514
6. Apprentissage et garde des jeunes enfants.....	445 644	2,5	434 960
7. Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables.....	105 329	1,4	103 922
Sous-total	2 386 561	5,6	2 260 636
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
8. Coûts liés aux immobilisations	58	-	58
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 386 619	5,6	2 260 694
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	2 281 232	5,8	2 156 714
Subventions en capital.....	105 329	1,4	103 922
Total des crédits à voter	2 386 561	5,6	2 260 636
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	58	-	58
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 386 619	5,6	2 260 694
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	260 385	-	260 385

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			2 183 694
Transfert venant de :			
- Crédits d'autorisation			77 000
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			2 260 694

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
Partie A – Fonctionnement				
16.1	1.	Administration et finances	6 531	5 627
		Planification, haute direction et soutien administratif pour le ministère, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes, le contrôle central et le soutien financier. Direction et coordination des initiatives ministérielles en matière d'éducation et de formation autochtones.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	745	712
		2) Autres dépenses	134	134
		Sous-total b)	879	846
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 654	1 577
		2) Autres dépenses	159	159
		Sous-total c)	1 813	1 736
	d)	Direction générale de l'inclusion des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 079	920
		2) Autres dépenses	217	217
		3) Subventions	2 501	1 866
		Sous-total d)	3 797	3 003
16.2	2.	Réussite scolaire et inclusion	42 549	37 783
		Direction, coordination et soutien pour les systèmes publics et indépendants d'enseignement primaire et secondaire en vue d'améliorer les résultats d'apprentissage continu de tous les élèves – y compris ceux qui ont des besoins spéciaux – dans les programmes d'anglais, d'immersion française et de français ainsi que dans les programmes d'études techniques du secondaire; élaboration et mise en œuvre d'un cadre provincial de politiques mettant l'accent sur les résultats, notamment en littératie et en numératie, l'équité et l'inclusion, la citoyenneté, la durabilité, le bien-être, la vérité et la réconciliation, et la participation du public; direction du soutien de l'inclusion et des services aux élèves.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	481	453
		2) Autres dépenses	141	141
		Sous-total a)	622	594
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 044	2 924
		2) Autres dépenses	286	286
		3) Aide financière	80	80
		Sous-total b)	3 410	3 290
	c)	Apprentissage et résultats		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 144	3 932
		2) Autres dépenses	5 192	5 192
		3) Subventions	629	629
		Sous-total c)	9 965	9 753
	d)	Soutien à l'inclusion		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 817	4 599
		2) Autres dépenses	1 542	1 542
		3) Subventions	7 536	7 536
		Sous-total d)	13 895	13 677
	e)	Bureau de l'éducation française		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 851	4 566
		2) Autres dépenses	875	875
		3) Subventions	7 665	3 865
		Sous-total e)	13 391	9 306
	f)	Amélioration continue		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 194	1 091
		2) Autres dépenses	72	72
		Sous-total f)	1 266	1 163
16.3	3.	Rendement et obligation redditionnelle Leadership et conception en ce qui a trait aux structures de gouvernance, au financement, à la législation et aux politiques concernant le système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année du Manitoba. Supervision de l'octroi des brevets d'enseignement dans la province. Direction des politiques et de la supervision des études indépendantes et internationales. Conception, décaissement et obligation redditionnelle relativement au financement de fonctionnement et d'immobilisations du système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année du Manitoba.	9 453	8 628

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	897	802
		2) Autres dépenses	65	65
		Sous-total a)	962	867
	b)	Gouvernance et politiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 562	2 935
		2) Autres dépenses	379	346
		Sous-total b)	3 941	3 281
	c)	Financement de l'éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 337	1 267
		2) Autres dépenses	3 213	3 213
		Sous-total c)	4 550	4 480
16.4	4.	Soutien aux écoles.....	1 759 967	1 654 202
		Financement des subventions de fonctionnement aux écoles et de la part de l'employeur pour les cotisations d'exercice des enseignants.		
	a)	Subventions de fonctionnement aux écoles		
		1) Subventions	1 575 011	1 473 929
	b)	Subventions générales de soutien		
		1) Subventions	36 521	36 521
	c)	Autres subventions		
		1) Subventions	5 045	5 045
	d)	Caisse de retraite des enseignants		
		1) Autres dépenses	143 390	138 707

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
16.5	5.	Services ministériels.	17 088	15 514
		Leadership et soutien centralisés aux fins de gestion des grands projets et responsabilité des processus de planification stratégique et commerciale ainsi que de la gestion des systèmes d'information, à l'échelle du ministère. Supervision des communications et soutien des correspondances publiques, des technologies de l'information, de la planification stratégique, de la gestion du changement et de la réalisation de projets, notamment les tableaux de bord équilibrés ministériels et la stratégie de mobilisation du personnel.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 226	1 210
		2) Autres dépenses	343	343
		Sous-total a)	1 569	1 553
	b)	Services de soutien aux activités		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 802	2 674
		2) Autres dépenses	7 079	5 679
		Sous-total b)	9 881	8 353
	c)	Bureau de gestion des projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	587	557
		2) Autres dépenses	5 051	5 051
		Sous-total c)	5 638	5 608
16.6	6.	Apprentissage et garde des jeunes enfants.	445 644	434 960
		Direction stratégique du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba, assurant la prestation d'environnements d'apprentissage précoce de haute qualité, inclusifs, sécuritaires et sains pour les enfants. La Division est chargée de l'élaboration de politiques, du financement, de la délivrance de licences aux établissements, du perfectionnement de la main-d'œuvre – y compris la reconnaissance professionnelle –, des immobilisations et de l'expansion des places, des programmes d'études – notamment les programmes de diversité et d'inclusion – et de l'établissement des compétences requises pour les programmes d'éducation et de formation.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	629	621
		2) Autres dépenses	23	23
		Sous-total a)	652	644

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
	b)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 538	2 508
		2) Autres dépenses	387	387
		Sous-total b)	2 925	2 895
	c)	Activités provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 636	4 444
		2) Autres dépenses	536	536
		Sous-total c)	5 172	4 980
	d)	Obligation redditionnelle et communication financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 490	1 427
		2) Autres dépenses	618	618
		3) Subventions	411 378	400 985
		4) Aide financière	22 895	22 895
		Sous-total d)	436 381	425 925
	e)	Immobilisations et expansion des places		
		1) Salaires et avantages sociaux	494	496
		2) Autres dépenses	20	20
		Sous-total e)	514	516
16.7	7.	Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables	105 329	103 922
		Financement accordé aux divisions scolaires à des fins de remboursement du principal d'emprunts de capitaux approuvés, d'achat de matériel et d'autres dépenses en immobilisations.		
	a)	Divisions scolaires		
		1) Subventions en capital	105 329	103 922
D.N.V.	8.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).	58	58
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	58	58
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
16.8	16.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.	260 385	260 385
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Divisions scolaires publiques	260 385	260 385

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	<u>33 652</u>	4,6	<u>32 178</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>33 652</u>	4,6	<u>32 178</u>
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	<u>33 652</u>	4,6	<u>32 178</u>
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	<u>33 652</u>	4,6	<u>32 178</u>
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>33 652</u>	4,6	<u>32 178</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	32 178
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	<u>32 178</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite				
Partie A – Fonctionnement				
6.1	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais.	33 652	32 178
		Paiements divers relatifs à la fonction publique, y compris la part de l'employeur pour les cotisations d'exercice, les indemnités de cessation d'emploi et les autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Coûts liés au Régime de retraite de la fonction publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	94 458	93 127
		2) Autres dépenses	1 967	1 967
		Sous-total avant les sommes récupérées	96 425	95 094
		3) Salaires et avantages sociaux	(82 682)	(84 248)
		Total des sommes récupérées	(82 682)	(84 248)
		Sous-total a)	13 743	10 846
	b)	Autres avantages salariaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 516	15 231
	c)	Commission des accidents du travail – évaluations		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 135	7 254
		2) Autres dépenses	6 393	6 101
		Sous-total avant les sommes récupérées	14 528	13 355
		3) Salaires et avantages sociaux	(8 135)	(7 254)
		Total des sommes récupérées	(8 135)	(7 254)
		Sous-total c)	6 393	6 101
	d)	Régime de pensions du Canada		
		1) Salaires et avantages sociaux	45 793	41 225
	e)	Régime d'assurance-emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	16 506	15 277
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 626	2 561
	g)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits		
		1) Salaires et avantages sociaux	298	298
	h)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	22 358	21 306

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite				
	i)	Régime d'assurance dentaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 300	9 000
		2) Autres dépenses	500	500
		Sous-total i)	9 800	9 500
	j)	Régime de soins de la vue		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 615	1 515
		2) Autres dépenses	85	85
		Sous-total j)	1 700	1 600
	k)	Programme de remboursement des médicaments délivrés sur ordonnance		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 075	3 975
		2) Autres dépenses	225	225
		Sous-total k)	4 300	4 200
	l)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 603	11 841
		2) Autres dépenses	700	700
		Sous-total l)	13 303	12 541
	m)	Compte gestion-santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 555	5 341
		2) Autres dépenses	345	259
		Sous-total m)	6 900	5 600
	n)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(121 729)	(112 339)
		2) Autres dépenses	(1 855)	(1 769)
		Sous-total n)	(123 584)	(114 108)

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (12)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Finances et services partagés	9 568	4,8	9 133
2. Gérance de l'environnement.....	21 558	4,0	20 726
3. Bureau de mise en œuvre du Plan vert et climatique.....	3 457	5,7	3 270
4. Gestion des ressources hydriques	19 964	12,3	17 781
Sous-total	54 547	7,1	50 910
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
5. Coûts liés aux immobilisations	7 054	(2,1)	7 204
Total de la Partie A – Fonctionnement	61 601	6,0	58 114
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	54 547	7,1	50 910
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	54 547	7,1	50 910
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 012	7,0	946
Infrastructure	6 042	(3,5)	6 258
Total de la Partie A – Fonctionnement	61 601	6,0	58 114

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (12), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023 – Environnement, Climat et Parcs			89 605
Transfert venant de :			
- Agriculture.....			2
- Ressources naturelles et Développement du Nord.....			25
Transfert allant à :			
- Développement économique, Investissement et Commerce			(68)
- Ressources naturelles et Développement du Nord.....			(31 450)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>58 114</u>
Partie B – Investissements en immobilisations			
Budget des dépenses publié de 2022-2023 – Environnement, Climat et Parcs			2 672
Transfert allant à :			
- Ressources naturelles et Développement du Nord.....			<u>(2 672)</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>-</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (12), suite				
Partie A – Fonctionnement				
12.1	1.	Finances et services partagés.	9 568	9 133
		Haute direction du ministère. Prestation de services financiers, des technologies de l'information et de soutien administratif. Travaux à l'échelle du ministère pour élaborer des politiques stratégiques et coordonner les dispositions législatives, les rapports et les autres documents d'information destinés à la haute direction.		
		<i>Commission de protection de l'environnement</i> : évalue les répercussions environnementales des projets de développement, fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête et fait des recherches sur les questions environnementales; entreprend des activités éducatives destinées au grand public.		
		Remarque : les services ministériels, y compris les services financiers, des technologies de l'information et de soutien administratif, constituent un service partagé fourni au ministère de l'Environnement et du Climat et au ministère des Ressources naturelles et du Développement du Nord. Le service partagé est inscrit au budget du ministère de l'Environnement et du Climat.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	768	729
		2) Autres dépenses	182	182
		Sous-total b)	950	911
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 026	5 701
		2) Autres dépenses	1 225	1 225
		Sous-total c)	7 251	6 926
	d)	Commission de protection de l'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	379	341
		2) Autres dépenses	79	79
		Sous-total d)	458	420
	e)	Législation, politique et coordination		
		1) Salaires et avantages sociaux	781	748
		2) Autres dépenses	86	86
		Sous-total e)	867	834

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
CONSERVATION ET CLIMAT (12), suite				
12.2	2.	Gérance de l'environnement Élabore et coordonne la mise en œuvre de programmes environnementaux. Veille à l'évaluation des répercussions environnementales des projets de développement. Offre des programmes d'intervention d'urgence en cas d'urgences environnementales. Élabore des lois et des règlements, des lignes directrices, des plans et des programmes visant la protection et la gestion durables de l'environnement du Manitoba.	21 558	20 726
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 159	1 226
		2) Autres dépenses	8 821	8 821
		3) Subventions	37	37
		Sous-total a)	10 017	10 084
	b)	Conformité et application de la loi en matière d'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 554	4 316
		2) Autres dépenses	725	716
		Sous-total b)	5 279	5 032
	c)	Autorisations environnementales		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 117	2 887
		2) Autres dépenses	848	584
		Sous-total c)	3 965	3 471
	d)	Programmes environnementaux et assainissement		
		1) Salaires et avantages sociaux	728	576
		2) Autres dépenses	1 569	1 563
		Sous-total d)	2 297	2 139

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (12), suite				
12.3	3.	Bureau de mise en œuvre du Plan vert et climatique	3 457	3 270
		Élabore et coordonne la mise en œuvre du Plan vert et climatique du Manitoba, y compris l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes.		
	a)	Bureau de mise en œuvre du Plan vert et climatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 388	2 241
		2) Autres dépenses	370	365
		Sous-total a)	2 758	2 606
	b)	Politique énergétique		
		1) Salaires et avantages sociaux	531	400
		2) Autres dépenses	168	264
		Sous-total b)	699	664
12.4	4.	Gestion des ressources hydriques.	19 964	17 781
		Recherche scientifique, surveillance et gestion en vue de veiller à la santé et à la durabilité des bassins hydrographiques du Manitoba. Surveillance et réglementation visant à garantir la salubrité de l'eau potable du Manitoba, et délivrance de licences relatives au drainage et à l'utilisation durables de l'eau.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	218	207
		2) Autres dépenses	27	27
		Sous-total a)	245	234
	b)	Sciences de l'eau et gestion des bassins hydrographiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 732	3 336
		2) Autres dépenses	1 450	1 318
		Sous-total b)	5 182	4 654
	c)	Licences relatives au drainage et à l'utilisation de l'eau		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 524	2 365
		2) Autres dépenses	658	503
		Sous-total c)	3 182	2 868

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (12), suite				
	d)	Service de l'eau potable		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 626	2 440
	2)	Autres dépenses	686	666
		Sous-total d)	3 312	3 106
	e)	Districts hydrographiques et aide à la planification		
	1)	Subventions	7 043	6 443
	f)	Initiatives de gestion des ressources hydriques		
	1)	Autres dépenses	56	56
	2)	Subventions	944	420
		Sous-total f)	1 000	476
D.N.V.	5.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	7 054	7 204
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	1 012	946
	b)	Infrastructure		
	1)	Amortissement	6 042	6 258

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
FAMILLES (9)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	4 946	10,4	4 480
2. Prestation de services dans les communautés.....	1 487 988	11,4	1 335 475
3. Services ministériels.....	70 959	76,2	40 281
4. Services aux enfants et aux jeunes.....	519 128	4,0	499 033
5. Logement.....	162 104	14,2	141 931
6. Technologie et transformation.....	3 988	2,3	3 898
Sous-total	2 249 113	11,1	2 025 098
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	216	(22,3)	278
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 249 329	11,1	2 025 376
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	2 249 113	11,1	2 025 098
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	2 249 113	11,1	2 025 098
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	216	(22,3)	278
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 249 329	11,1	2 025 376
Partie B – Investissements en immobilisations			
9. Immobilisations			
Actif général	-	(100,0)	45
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	-	(100,0)	45
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	15 000	-	15 000

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
FAMILLES (9), suite			
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	67 000	-	67 000

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	2 021 893
Transfert venant de :	
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux	3 293
- Justice	190
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	2 025 376

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
Partie A – Fonctionnement				
9.1	1.	Administration et finances	4 946	4 480
		Haute direction, gestion, obligation redditionnelle des organismes, services de planification et de gestion financière, y compris l'examen du budget et le contrôle financier, viabilité financière et analytique stratégique, et soutien administratif général du ministère.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	960	882
		2) Autres dépenses	65	65
		Sous-total b)	1 025	947
	c)	Section de l'obligation redditionnelle et du soutien des organismes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 309	1 136
		2) Autres dépenses	107	107
		Sous-total c)	1 416	1 243
	d)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 836	1 650
		2) Autres dépenses	237	237
		Sous-total d)	2 073	1 887
	e)	Viabilité financière et analytique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	370	341
		2) Autres dépenses	20	20
		Sous-total e)	390	361
9.2	2.	Prestation de services dans les communautés	1 487 988	1 335 475
		Prestation de services sociaux et de programmes d'aide financière pour la population du Manitoba.		
	a)	Planification stratégique et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 076	984
		2) Autres dépenses	291	291
		Sous-total a)	1 367	1 275
	b)	Services sociaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	37 135	34 874
		2) Autres dépenses	5 414	5 414
		Sous-total b)	42 549	40 288

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
	c)	Soutien de l'emploi, du revenu et de la santé		
	1)	Salaires et avantages sociaux	13 901	13 259
	2)	Autres dépenses	16 224	11 045
	3)	Subventions	3 543	3 533
	4)	Aide financière	697 250	659 894
		Sous-total c)	730 918	687 731
	d)	Centre manitobain de développement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	20 326	21 874
	2)	Autres dépenses	2 305	2 305
		Sous-total d)	22 631	24 179
	e)	Programmes de soutien des personnes handicapées et services spécialisés		
	1)	Salaires et avantages sociaux	10 446	9 857
	2)	Autres dépenses	736	736
		Sous-total e)	11 182	10 593
	f)	Services d'intégration communautaire des personnes handicapées		
	1)	Autres dépenses	1 735	1 735
	2)	Subventions	1 290	1 340
	3)	Aide financière	598 807	497 346
		Sous-total f)	601 832	500 421
	g)	Services aux enfants handicapés		
	1)	Autres dépenses	23 611	23 611
	2)	Subventions	10	10
	3)	Aide financière	14 927	12 881
		Sous-total g)	38 548	36 502
	h)	Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg		
	1)	Salaires et avantages sociaux	21 670	19 922
	2)	Autres dépenses	2 517	2 517
		Sous-total h)	24 187	22 439
	i)	Services à l'enfant et à la famille des régions rurales et du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	9 529	8 802
	2)	Autres dépenses	1 245	1 245
		Sous-total i)	10 774	10 047
	j)	Transformation de l'aide à l'emploi et au revenu		
	1)	Autres dépenses	4 000	2 000

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
9.3	3.	Services ministériels.....	70 959	40 281
		Fournit des services au ministère, y compris dans les domaines de la législation et de la politique stratégique, des relations intergouvernementales et des services d'information, de la formation ainsi que de la sécurité et de l'hygiène du travail. Soutien à l'éducation et à la conformité en ce qui concerne les normes d'accessibilité. Services de coordination à l'échelle gouvernementale en vue d'appuyer les programmes liés à l'innovation sociale, à la réduction de la pauvreté, à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale et à la lutte contre l'itinérance.		
		<i>Secrétariat aux affaires francophones</i> : fournit des conseils aux entités publiques relativement à la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, à la politique sur les services en français et aux dispositions législatives connexes régissant la prestation de services en français. Coordonne les activités des centres de services bilingues et fournit des services de traduction, d'interprétation et de gestion de la terminologie.		
		<i>Condition féminine</i> : assure le fonctionnement du Secrétariat à la condition féminine du Manitoba. Promeut l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la société en encourageant la sensibilisation, en élaborant des politiques et des dispositions législatives, et en créant des ressources. Cela comprend le Programme de prévention de la violence familiale, qui favorise l'élimination de la violence familiale par le financement et la supervision d'organismes communautaires offrant des programmes et des services d'urgence.		
	a)	Soutien ministériel		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 357	2 253
		2) Autres dépenses	3 072	3 072
		3) Subventions	146	146
		Sous-total a)	5 575	5 471
	b)	Législation et politique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 855	1 501
		2) Autres dépenses	24 026	7 191
		3) Subventions	1 860	50
		Sous-total b)	27 741	8 742
	c)	Bureau du commissaire aux personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	590	571
		2) Autres dépenses	99	99
		Sous-total c)	689	670
	d)	Commission d'appel des services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	402	388
		2) Autres dépenses	65	65
		Sous-total d)	467	453

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
e)		Bureau de l'accessibilité du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	744	791
	2)	Autres dépenses	228	248
	3)	Subventions	788	775
		Sous-total e)	1 760	1 814
f)		Bureau de l'innovation sociale		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 387	1 181
	2)	Autres dépenses	557	557
		Sous-total f)	1 944	1 738
g)		Secrétariat aux affaires francophones		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 362	2 220
	2)	Autres dépenses	1 512	1 312
	3)	Subventions	1 400	1 400
		Sous-total avant les sommes récupérées	5 274	4 932
	4)	Autres dépenses	(30)	(30)
		Total des sommes récupérées	(30)	(30)
		Sous-total g)	5 244	4 902
h)		Condition féminine		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 178	1 138
	2)	Autres dépenses	21 097	13 637
	3)	Subventions	3 628	80
	4)	Aide financière	1 636	1 636
		Sous-total h)	27 539	16 491

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
9.4	4.	Services aux enfants et aux jeunes	519 128	499 033
		Soutien des stratégies de prévention et d'intervention précoces, fondées sur des données probantes, pour les enfants et les jeunes.		
		Orientation de la politique, financement et soutien des quatre régies de services à l'enfant et à la famille, qui offrent un éventail exhaustif de services d'intervention précoce, de prévention, de protection des enfants et de réunification par l'entremise de leurs offices autorisés. Administration de services centralisés qui aident les offices et les organismes communautaires à veiller au bien-être des enfants, des jeunes et des familles. Soutien des réorientations opérationnelles requises pour l'établissement de fournisseurs de services autochtones sous compétence autochtone.		
		La Direction du soutien aux corps dirigeants autochtones appuie le travail lié aux dispositions législatives fédérales portant sur la protection de l'enfance et aux compétences en matière de services aux enfants et aux familles autochtones. Cela comprend les discussions sur les accords de coordination trilatéraux avec le Canada et les corps dirigeants autochtones. La Direction soutient le gouvernement et le réseau de services à l'enfant et à la famille du Manitoba afin de permettre l'adaptation aux services fournis en vertu des lois relatives aux corps dirigeants autochtones. Elle s'occupe également des négociations et des communications intergouvernementales.		
	a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 976	2 844
		2) Autres dépenses	151	151
		Sous-total a)	3 127	2 995
	b)	Services de protection des enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 972	5 190
		2) Autres dépenses	30 601	29 787
		3) Subventions	7 729	7 729
		4) Aide financière	80 397	78 137
		Sous-total b)	124 699	120 843
	c)	Régies de services à l'enfant et à la famille		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 062	2 062
		2) Subventions	338 801	323 489
		3) Aide financière	49 573	48 778
		Sous-total c)	390 436	374 329

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
	d)	Direction du soutien aux corps dirigeants autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	810	810
		2) Autres dépenses	56	56
		Sous-total d)	866	866
9.5	5.	Logement Administration des logements sociaux et prestation d'autres programmes fournis par la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.	162 104	141 931
	a)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	35 209	32 546
		2) Autres dépenses	3 355	3 355
		3) Subventions	123 540	106 030
		Sous-total a)	162 104	141 931
9.6	6.	Technologie et transformation Entrepren des travaux stratégiques relatifs à la technologie et à la transformation à l'échelle du ministère et se charge des projets de transformation axés sur l'amélioration de la prestation de services.	3 988	3 898
	a)	Bureau de gestion de la transformation		
		1) Salaires et avantages sociaux	810	797
		2) Autres dépenses	68	68
		Sous-total a)	878	865
	b)	Bureau de gestion des projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	671	664
		2) Autres dépenses	136	136
		Sous-total b)	807	800
	c)	Direction des services de soutien aux activités		
		1) Salaires et avantages sociaux	751	681
		2) Autres dépenses	1 552	1 552
		Sous-total c)	2 303	2 233

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).....	216	278
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	216	278
Partie B – Investissements en immobilisations				
9.7	9.	Immobilisations	-	45
		Développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	-	45
Partie C – Prêts et garanties				
9.8	9.	Programmes de prêts et de garanties	15 000	15 000
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.		
	a)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba		
		1) Financement hypothécaire pour les organismes sans but lucratif	5 000	5 000
		2) Programme de garanties de prêts	10 000	10 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
9.9	9.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.....	67 000	67 000
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, y compris les parcs de logements et l'aménagement des terres appartenant à la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.		
	a)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba		
		1) Infrastructure	63 000	62 000
		2) Fonds d'appui aux propositions d'aménagement foncier ou résidentiel	4 000	5 000

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
FINANCES (7)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	6 905	5,4	6 551
2. Services de la Couronne.....	1 120	3,9	1 078
3. Politique financière et services ministériels.....	3 502	(4,3)	3 661
4. Communications et mobilisation.....	6 881	6,6	6 455
5. Trésorerie.....	2 559	4,0	2 460
6. Conformité et application de la loi.....	17 218	4,6	16 465
7. Secrétariat du Conseil du Trésor.....	10 792	6,9	10 100
8. Secrétariat chargé de la politique et de la planification.....	2 329	1,3	2 300
9. Affaires intergouvernementales.....	2 583	2,4	2 522
Sous-total	53 889	4,5	51 592
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
10. Coûts liés aux immobilisations.....	337	(20,5)	424
Total de la Partie A – Fonctionnement	54 226	4,2	52 016
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	53 889	4,5	51 592
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	53 889	4,5	51 592
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	337	(20,5)	424
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	54 226	4,2	52 016
Partie B – Investissements en immobilisations			
7. Immobilisations			
Actif général.....	-	(100,0)	125
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	-	(100,0)	125

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
FINANCES (7), suite			
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	-	(100,0)	906 597

* Conciliation (milliers de \$)	
Partie A – Fonctionnement	
Budget des dépenses publié de 2022-2023	53 617
Transfert venant de :	
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux	546
Transfert allant à :	
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux	(1 578)
- Relations avec les municipalités	(169)
- Allègements fiscaux	(400)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	52 016

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
Partie A – Fonctionnement				
7.1	1.	Administration et finances	6 905	6 551
		Haute direction et gestion du ministère des Finances.		
		Services financiers communs et supervision budgétaire pour divers ministères. Fonctions centralisées d'administration et de traitement relatives aux comptes payables centraux, aux services de paie centraux et au rapprochement bancaire.		
		<i>Office des services financiers du Manitoba</i> : protège les investisseurs manitobains et favorise des marchés financiers et immobiliers dynamiques et compétitifs qui contribuent au développement économique, tout en encourageant le public à avoir confiance en ces marchés. Fournit un cadre réglementaire pour le secteur des assurances, les sociétés de fiducie et sociétés de prêt, les credit unions et les caisses populaires, et les coopératives en activité au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	749	711
		2) Autres dépenses	89	89
		Sous-total b)	838	800
	c)	Finances centrales		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 095	4 779
		2) Autres dépenses	1 490	1 490
		Sous-total avant les sommes récupérées	6 585	6 269
		3) Autres dépenses	(560)	(560)
		Total des sommes récupérées	(560)	(560)
		Sous-total c)	6 025	5 709
	d)	Office des services financiers du Manitoba	-	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.2	2.	Services de la Couronne	1 120	1 078
		Fonctions de gouvernance et de gestion de l'obligation redditionnelle visant à concrétiser la valeur des sociétés d'État pour la population du Manitoba. Le ministère travaille avec des sociétés d'État définies pour permettre l'harmonisation avec les objectifs et les résultats du gouvernement.		
	a)	Services de la Couronne		
		1) Salaires et avantages sociaux	859	817
		2) Autres dépenses	261	261
		Sous-total a)	1 120	1 078
7.3	3.	Politique financière et services ministériels	3 502	3 661
		Recherche, analyse et soutien relativement aux politiques économiques, financières et fiscales au niveau local, national et international, notamment les incidences et les prévisions financières. Soutien visant la mise en œuvre d'initiatives pangouvernementales et d'autres initiatives affectées au ministère.		
	a)	Politique financière et services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 226	3 319
		2) Autres dépenses	276	352
		Sous-total avant les sommes récupérées	3 502	3 671
		3) Autres dépenses	-	(10)
		Total des sommes récupérées	-	(10)
		Sous-total a)	3 502	3 661

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.4	4.	Communications et mobilisation	6 881	6 455
		Met en œuvre des politiques et des pratiques de communications et de mobilisation de haute qualité à l'échelle du gouvernement; fournit des services de communications et de mobilisation aux ministères et aux organismes du gouvernement, notamment en ce qui concerne la planification des communications stratégiques, l'information et les consultations publiques, les communications et la mobilisation liées au personnel, l'engagement et le soutien médiatiques, la planification et les achats médiatiques, l'administration de l'accès à l'information et la protection de la vie privée, les activités du centre de contact central, et la gestion et le soutien Web de Manitoba.ca.		
	a)	Communications et mobilisation		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 081	4 655
		2) Autres dépenses	2 561	2 561
		Sous-total avant les sommes récupérées	7 642	7 216
		3) Autres dépenses	(761)	(761)
		Total des sommes récupérées	(761)	(761)
		Sous-total a)	6 881	6 455

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.5	5.	Trésorerie. Gère les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement et d'organismes du gouvernement.	2 559	2 460
	a)	Trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 413	2 314
		2) Autres dépenses	146	146
		Sous-total a)	2 559	2 460
7.6	6.	Conformité et application de la loi. Assure l'administration et la perception efficaces des recettes fiscales provinciales. Fournit des renseignements, réalise des audits et des enquêtes pour promouvoir et assurer le respect des lois fiscales auprès des contribuables.	17 218	16 465
	a)	Administration des taxes et des impôts		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 471	2 331
		2) Autres dépenses	2 256	2 256
		Sous-total a)	4 727	4 587
	b)	Information fiscale		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 187	2 020
		2) Autres dépenses	202	202
		Sous-total b)	2 389	2 222
	c)	Audit		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 142	8 696
		2) Autres dépenses	944	944
		Sous-total c)	10 086	9 640
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes		
		1) Autres dépenses	16	16

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.7	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	10 792	10 100
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue d'aider ce dernier à exercer ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à long terme du gouvernement. Analyse et surveille les mesures de la performance des programmes et la situation financière du gouvernement du Manitoba. Planifie et coordonne le processus budgétaire, examine les initiatives stratégiques et les programmes ciblés et coordonne l'usage de tableaux de bord équilibrés à l'échelle du gouvernement. Établit et gère le contrôle financier de l'ensemble du gouvernement ainsi que la politique ministérielle de gestion financière. Fournit des services de consultation et d'audit interne aux ministères et aux organismes du gouvernement en ce qui a trait aux contrôles internes. Prépare le sommaire des comptes publics pour le gouvernement conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Évalue et supervise les politiques et les systèmes de comptabilité et de gestion financière à l'échelle du gouvernement pour présenter des états financiers sommaires qui font état de la situation financière réelle du gouvernement du Manitoba.		
	a)	Secrétariat du Conseil du Trésor		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 816	9 124
		2) Autres dépenses	976	976
		Sous-total a)	10 792	10 100

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.8	8.	Secrétariat chargé de la politique et de la planification Fournit des conseils et du soutien au Cabinet visant l'avancement des initiatives gouvernementales majeures.	2 329	2 300
	a)	Secrétariat chargé de la politique et de la planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 929	1 900
		2) Autres dépenses	400	400
		Sous-total a)	2 329	2 300
7.9	9.	Affaires intergouvernementales <i>Relations fédérales-provinciales</i> : fournit des conseils et des services d'analyse et de soutien pour la gestion des relations de la Province avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux. <i>Relations internationales</i> : fournit des conseils et des services d'analyse et de soutien pour les activités internationales du Manitoba, et gère les relations du Manitoba avec les gouvernements étrangers.	2 583	2 522
	a)	Relations fédérales-provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	894	848
		2) Autres dépenses	294	294
		Sous-total a)	1 188	1 142
	b)	Relations internationales		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 026	1 011
		2) Autres dépenses	369	369
		Sous-total b)	1 395	1 380

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
D.N.V.	10.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	337	424
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	337	424
Partie B – Investissements en immobilisations				
7.10	7.	Immobilisations	-	125
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	-	125
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
7.11	7.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables	-	906 597
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Régie de l'hydro-électricité du Manitoba	654 111	906 597
	b)	Moins : Autofinancement par la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba	(654 111)	-

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
SANTÉ (21)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Finances	7 886	13,0	6 978
2. Politique et planification de la santé	18 302	4,2	17 561
3. Assurances	15 189	9,3	13 892
4. Santé publique	28 572	3,5	27 597
5. Performance et supervision	9 274	18,1	7 852
6. Financement des offices de la santé	4 330 825	7,6	4 024 548
7. Services de santé provinciaux	233 511	11,1	210 146
8. Services médicaux	1 483 442	3,9	1 428 211
9. Régime d'assurance-médicaments	442 899	37,3	322 535
10. Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables	207 890	-	207 890
Sous-total	6 777 790	8,1	6 267 210
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
11. Coûts liés aux immobilisations	443	(94,1)	7 500
Total de la Partie A – Fonctionnement	6 778 233	8,0	6 274 710
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	6 569 900	8,4	6 059 320
Subventions en capital	207 890	-	207 890
Total des crédits à voter	6 777 790	8,1	6 267 210
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	443	(94,1)	7 500
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	6 778 233	8,0	6 274 710
Partie B – Investissements en immobilisations			
21. Immobilisations			
Actif général	950	(27,2)	1 305
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	950	(27,2)	1 305
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	288 913	-	288 913

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
SANTÉ (21), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			6 272 978
Transfert venant de :			
- Santé mentale et Mieux-être de la communauté			2 838
Transfert allant à :			
- Santé mentale et Mieux-être de la communauté			(15 579)
- Crédits d'autorisation			(10 000)
- Recettes – Droits et autres recettes			24 473
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>6 274 710</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
Partie A – Fonctionnement				
21.1	1.	Finances.....	7 886	6 978
		Fourniture de services financiers centralisés et de contrôle financier, et supervision de l'allocation des ressources budgétaires relatives au système de santé et de la performance organisationnelle au moyen d'une mise en service structurée des programmes et des services offerts par les organismes de prestation de services de santé. Prestation de conseils et de soutien administratif et financier au ministère de la Santé, au ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté, et au ministère des Aînés et des Soins de longue durée.		
		<i>Contrôle financier</i> : assure la gestion et la surveillance de la planification financière intégrée, du contrôle financier ainsi que des services budgétaires et comptables, et élabore des politiques, des procédures et des systèmes financiers conformément aux priorités et aux politiques du gouvernement.		
		<i>Mise en service sur le plan financier</i> : planifie et supervise l'affectation des fonds médicaux, d'exploitation et d'immobilisations aux organismes de prestation de services de santé conformément aux politiques du gouvernement. Surveille la performance financière des organismes de prestation de services de santé et en fait rapport.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 358	1 206
		2) Autres dépenses	217	217
		Sous-total b)	1 575	1 423
	c)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	280	281
		2) Autres dépenses	26	26
		Sous-total c)	306	307
	d)	Contrôle financier		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 438	2 037
		2) Autres dépenses	188	173
		3) Subventions	438	438
		Sous-total d)	3 064	2 648
	e)	Mise en service sur le plan financier		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 791	2 465
		2) Autres dépenses	108	93
		Sous-total e)	2 899	2 558

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.2	2.	Politique et planification de la santé	18 302	17 561
		Soutien au gouvernement visant l'élaboration d'objectifs en matière de politiques et la planification de solutions pour le système de prestation de soins de santé, et mise en œuvre et supervision de l'orientation gouvernementale. Gestion de la planification du ministère, du système, de la main-d'œuvre et de l'infrastructure, et des prévisions à l'échelle du système de prestation de soins de santé. Prestation de conseils pour l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance de politiques.		
		<i>Infrastructure</i> : fournit des conseils et des recommandations aux décideurs gouvernementaux sur la question des investissements dans l'infrastructure de santé, et surveille les progrès et l'état d'achèvement de projets particuliers et du programme d'immobilisations dans son ensemble. Élabore des options relatives aux politiques et au programme d'immobilisations afin que l'infrastructure soutienne la prestation continue de soins de santé partout dans la province.		
		<i>Planification et gestion du savoir</i> : supervise la planification du système de santé pour assurer son intégration stratégique et son harmonisation avec les activités du ministère et le mandat du gouvernement. Veille à ce que la structure et la gouvernance du ministère et du système de santé favorisent l'intégration des services de santé, ainsi que la coordination des réponses ministérielles aux enquêtes, aux audits, aux propositions et à la responsabilisation en matière de réglementation. Effectue des analyses prospectives et donne des conseils concernant les questions, les tendances et les pratiques exemplaires actuelles et émergentes en matière de santé et de personnel de santé.		
		<i>Politiques et normes</i> : entreprend des activités en vue d'élaborer et de fournir des conseils stratégiques et des solutions concernant une vaste gamme de questions ayant trait au système de santé et aux décisions stratégiques gouvernementales.		
		<i>Qualité et expérience citoyenne</i> : veille à la qualité du système de santé, notamment en ce qui concerne la prestation de soins axés sur les patients, la sécurité des patients, le processus d'agrément et la participation du public.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	292	256
		2) Autres dépenses	66	66
		Sous-total a)	358	322
	b)	Infrastructure		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 300	1 304
		2) Autres dépenses	7 442	7 442
		Sous-total b)	8 742	8 746
	c)	Planification et gestion du savoir		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 980	2 734
		2) Autres dépenses	1 687	1 147
		3) Subventions	97	97
		Sous-total c)	4 764	3 978

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	d)	Politiques et normes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 501	1 625
	2)	Autres dépenses	1 136	1 136
	3)	Subventions	4	4
		Sous-total d)	2 641	2 765
	d)	Qualité et expérience citoyenne		
	1)	Salaires et avantages sociaux	697	650
	2)	Autres dépenses	1 100	1 100
		Sous-total e)	1 797	1 750
21.3	3.	Assurances. Établissement et administration des prestations comme le prescrit la Loi canadienne sur la santé, ainsi que des prestations financées par le gouvernement provincial comme le prescrivent la Loi sur l'assurance-maladie, la Loi sur les pharmacies et la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance. Établissement et surveillance des politiques, normes et processus administratifs ministériels. <i>Services du ministère</i> : élabore et soutient l'harmonisation avec les politiques administratives, les processus et les normes, et dirige les communications ministérielles, l'exploitation, ainsi que les efforts en matière de bien-être, de participation, de diversité et d'inclusion du personnel. Fournit du soutien administratif, technologique et logistique au ministère de la Santé, au ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté, et au ministère des Aînés et des Soins de longue durée. <i>Services non assurés</i> : planifie, gère et administre les prestations financées par le gouvernement provincial et offertes en plus de celles requises par la Loi canadienne sur la santé. Procède à l'établissement des critères d'admissibilité, aux améliorations des services, aux modifications législatives et à la conception du régime de prestations connexe pour soutenir les objectifs et les priorités du gouvernement en matière de prestation de soins de santé. <i>Services assurés</i> : planifie, gère et surveille l'inscription des résidents du Manitoba pour les prestations et les paiements à l'acte aux fournisseurs de soins de santé assurés en vertu du régime d'assurance-maladie provincial. Interprète et explique les prestations offertes en vertu du régime d'assurance-maladie provincial pour conseiller et orienter les organismes de prestation de service et assurer l'harmonisation avec les exigences de la Loi canadienne sur la santé. Formule des politiques, conçoit le régime de prestations et établit les modifications législatives correspondantes dans le but de soutenir les objectifs et les priorités du gouvernement en matière de prestation de soins de santé. Soutient l'élaboration des mandats de négociation pour les fournisseurs de soins de santé, les associations professionnelles et d'autres régimes provinciaux.	15 189	13 892

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	271	255
		2) Autres dépenses	39	39
		Sous-total a)	310	294
	b)	Services du ministère		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 401	2 256
		2) Autres dépenses	350	350
		Sous-total b)	2 751	2 606
	c)	Services non assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 243	3 420
		2) Autres dépenses	575	540
		3) Subventions	414	414
		Sous-total c)	5 232	4 374
	d)	Services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 779	5 501
		2) Autres dépenses	1 117	1 117
		Sous-total d)	6 896	6 618

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.4	4.	Santé publique	28 572	27 597
		<p>Direction stratégique et surveillance des programmes et des services des soins de santé au Manitoba, en plus des Relations intergouvernementales et avec la communauté autochtone; administration des responsabilités en vertu de la Loi sur la protection des personnes recevant des soins, des normes relatives aux soins de longue durée et d'urgence, et des fonctions de délivrance de permis; administration des mandats législatifs du ministre de la Santé, notamment l'élaboration de lois et de règlements ou la modification de dispositions existantes. La Santé publique est aussi chargée de la prestation directe de services aux populations autochtones, notamment la gestion de trois postes de soins infirmiers dans le Nord.</p> <p><i>Population et santé publique</i> : en collaboration avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba, dirige les fonctions d'élaboration de politiques, de planification, de surveillance et de leadership clinique relativement à la population et au système de santé public, pour améliorer la santé de la population; dirige et coordonne le système de santé relativement aux questions de santé publique émergentes; et veille à ce que les services de protection de la santé soient fournis.</p> <p><i>Relations intergouvernementales et avec la communauté autochtone</i> : offre de l'appui et des conseils en matière de politiques, favorise les relations et les échanges avec les dirigeants et les organismes autochtones ainsi qu'avec l'ensemble du système de santé pour collaborer sur les initiatives de santé autochtones et promouvoir les interfaces efficaces des services de santé qui sont fournis par plusieurs gouvernements. Coordonne l'information et les conseils stratégiques en soutien aux travaux des tables de concertation sur la santé des ministères et des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux.</p> <p><i>Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba</i> : assure une direction coordonnée et intégrée en matière de santé publique pour les services et les programmes de santé publique à l'échelle régionale et provinciale, y compris en s'acquittant des rôles et des responsabilités énoncés dans la Loi sur la santé publique aux fins de promotion et de protection de la santé de la population.</p> <p><i>Secrétariat législatif</i> : facilite l'élaboration et la modification de lois ou de règlements qui relèvent du ministre de la Santé, du ministre de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté, et du ministre des Aînés et des Soins de longue durée. Fournit de l'information et des conseils relativement à l'application des lois et des règlements. Gère les demandes d'accès à l'information reçues par le ministère de la Santé, le ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté, et le ministère des Aînés et des Soins de longue durée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.</p> <p><i>Délivrance des permis et conformité</i> : assure la conformité du système de santé avec les lois, les politiques et les normes provinciales applicables pour veiller au maintien d'environnements sécuritaires pour les patients. Applique la Loi sur la protection des personnes recevant des soins, notamment en recevant les signalements de négligence et de mauvais traitements présumés des patients dans les établissements de soins de santé désignés. Supervise l'octroi de permis aux services médicaux d'urgence et aux foyers de soins personnels.</p>		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	280	273
		2) Autres dépenses	77	77
		Sous-total a)	357	350
	b)	Population et santé publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	15 808	15 616
		2) Autres dépenses	4 850	4 850
		3) Subventions	950	950
		Sous-total b)	21 608	21 416
	c)	Relations intergouvernementales et avec la communauté autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 015	645
		2) Autres dépenses	509	509
		Sous-total c)	1 524	1 154
	d)	Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 000	1 002
		2) Autres dépenses	22	22
		Sous-total d)	1 022	1 024
	e)	Secrétariat législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 477	1 419
		2) Autres dépenses	264	264
		Sous-total e)	1 741	1 683
	f)	Délivrance des permis et conformité		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 142	1 807
		2) Autres dépenses	178	163
		Sous-total f)	2 320	1 970

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.5	5.	Performance et supervision	9 274	7 852
		Supervision de la performance du système de soins de santé par la mise en service sur le plan des services de santé, la gestion des renseignements médicaux et l'analytique, ainsi que par l'administration de cadres de travail en matière de gestion de la performance, de gestion des risques et de reddition de compte. Fourniture de services au ministère de la Santé mentale et du Bien-être de la communauté et au ministère des Aînés et des Soins de longue durée.		
		<i>Gestion de l'obligation redditionnelle</i> : fournit du leadership quant à la surveillance, à l'évaluation et au suivi de la performance à l'échelle du système, en effectuant des analyses, en gérant la performance et en rendant compte des résultats.		
		<i>Mise en service sur le plan des services de santé</i> : dirige l'élaboration, l'exécution et les responsabilités en ce qui concerne les accords de mise en service conclus avec les organismes subventionnés et les offices de la santé.		
		<i>Analytique et gestion de l'information</i> : dirige et gère le service provincial commun d'analytique et de gestion de l'information, qui vise à fournir de l'information exacte et en temps utile aux décideurs à l'échelle du système de soins de santé.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	412	201
		2) Autres dépenses	67	67
		Sous-total a)	479	268
	b)	Gestion de l'obligation redditionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 265	1 104
		2) Autres dépenses	83	83
		Sous-total b)	1 348	1 187
	c)	Mise en service sur le plan des services de santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 664	1 459
		2) Autres dépenses	91	91
		Sous-total c)	1 755	1 550
	d)	Analytique et gestion de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 850	4 505
		2) Autres dépenses	842	342
		Sous-total d)	5 692	4 847

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.6	6.	Financement des offices de la santé. <i>Soins actifs – Financement des organismes de prestation de services</i> : finance les offices de la santé, Action cancer Manitoba et Soins communs pour la prestation de services dans les milieux de soins actifs. Le financement du secteur des soins actifs comprend le financement de fonctionnement lié à la rémunération, aux fournitures et aux médicaments requis pour exploiter des établissements ou exécuter des programmes de soins actifs. <i>Soins de longue durée – Financement des organismes de prestation de services</i> : finance les offices de la santé pour la prestation de services aux foyers de soins personnels autorisés dans la province. Le financement du secteur des soins de longue durée comprend le financement de fonctionnement lié à la rémunération, aux fournitures et aux médicaments requis pour exploiter des établissements de soins de longue durée. <i>Soins à domicile – Financement des organismes de prestation de services</i> : finance les offices de la santé et Soins communs pour la prestation des soins à domicile et des services connexes requis pour améliorer les soins aux patients à la maison. Le financement du secteur des soins à domicile comprend essentiellement le financement de la rémunération et du coût des fournitures. <i>Services de santé communautaire – Financement des organismes de prestation de services</i> : finance les offices de la santé et Soins communs pour la prestation de services par l'intermédiaire des organismes de la santé communautaire. <i>Services d'intervention et de transport d'urgence – Financement des organismes de prestation de services</i> : finance Soins communs pour la prestation des Services d'intervention d'urgence à l'échelle de la province, et finance les offices de la santé pour la prestation du Programme de transport des malades du Nord.	4 330 825	4 024 548
	a)	Soins actifs – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Autres dépenses	6 147	6 147
		2) Subventions	2 738 147	2 535 191
		Sous-total a)	2 744 294	2 541 338
	b)	Soins de longue durée – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	698 766	661 734
	c)	Soins à domicile – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	408 399	385 887
	d)	Services de santé communautaire – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	268 577	249 396
	e)	Services d'intervention et de transport d'urgence – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	210 789	186 193

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.7	7.	Services de santé provinciaux Programmes et services de santé à l'échelle provinciale, y compris les services hors province, les services de transfusion sanguine, les hôpitaux fédéraux, les programmes de services connexes, les initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs, le Manitoba Learning Health System Network, et les agents immunisants, produits biologiques et médicaments. <i>Services hors province</i> : couvre les coûts des services hospitaliers assurés requis par les Manitobains qui sont hors de la province temporairement. Ce poste satisfait aux exigences de transférabilité de la Loi canadienne sur la santé. <i>Services de transfusion sanguine</i> : supervise et informe l'orientation stratégique, le financement, la planification et le soutien de la coordination interprovinciale concernant l'utilisation de produits sanguins, l'offre d'organes et de tissus et les dépenses connexes du Manitoba afin que la population bénéficie d'un accès sécuritaire, fiable et durable aux produits et aux services de transfusion et de greffe appropriés. <i>Hôpitaux fédéraux</i> : fournit du financement pour les services médicaux dispensés aux résidents du Manitoba non visés par un traité aux hôpitaux fédéraux situés à Norway House et à Hodgson ainsi qu'aux 22 stations de soins infirmiers fédérales. <i>Programmes de services connexes</i> : fournit des appareils fonctionnels comme il est prescrit dans le Règlement sur l'assurance relative aux prothèses, aux orthèses et aux autres appareils médicaux de la Loi sur l'assurance-maladie. <i>Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs</i> : met en place des initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs au Manitoba. <i>Manitoba Learning Health System Network</i> : soutient l'évaluation des politiques et la recherche sur les questions de santé prioritaires à l'échelle du ministère par l'intermédiaire du Centre manitobain des politiques en matière de santé, du George and Fay Yee Centre for Healthcare Innovation, du Manitoba Training Program for Health Services Research et de Translating Research in Elder Care. <i>Agents immunisants, produits biologiques et médicaments</i> : assure la sécurité de l'approvisionnement en vaccins et en médicaments par l'achat, le stockage et la distribution d'agents immunisants, de produits biologiques et de médicaments. <i>Transformation du système de santé</i> : offre du soutien aux projets liés à la transformation du système de santé.	233 511	210 146

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	a)	Services hors province		
	1)	Autres dépenses	62 986	62 986
	b)	Services de transfusion sanguine		
	1)	Autres dépenses	69 081	63 998
	c)	Hôpitaux fédéraux		
	1)	Autres dépenses	2 579	2 579
	d)	Programmes de services connexes		
	1)	Autres dépenses	34 231	19 231
	e)	Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs		
	1)	Autres dépenses	4 016	4 016
	f)	Manitoba Learning Health System Network		
	1)	Autres dépenses	3 750	3 750
	g)	Agents immunisants, produits biologiques et médicaments		
	1)	Autres dépenses	31 827	24 082
	h)	Transformation du système de santé		
	1)	Autres dépenses	25 041	29 504

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.8	8.	Services médicaux	1 483 442	1 428 211
		Paiement aux résidents du Manitoba ou en leur nom pour les services assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les médecins (y compris les médecins hors province), les optométristes, les chiropraticiens, les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale et les dentistes, ainsi que le paiement des services non payés à l'acte aux médecins. Soutien à la formation, au recrutement et au maintien de médecins au moyen de programmes de recrutement et de maintien de médecins au Manitoba.		
		<i>Paiement à l'acte</i> : couvre les services en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les médecins.		
		<i>Autres modes de financement</i> : couvre le paiement des services non payés à l'acte aux médecins, aux assistants médicaux et aux auxiliaires médicaux.		
		<i>Autres services professionnels</i> : couvre les services assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les optométristes, les chiropraticiens, les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale et les dentistes.		
		<i>Médecins hors province</i> : couvre les services assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les médecins, ainsi que le paiement des services non payés à l'acte aux médecins pour les services requis par les Manitobains qui sont hors de la province temporairement.		
		<i>Programme de recrutement de médecins et de maintien des effectifs</i> : soutien aux programmes de recrutement et de maintien de médecins aux fins de formation, de recrutement et de maintien de médecins au Manitoba.		
	a)	Paiement à l'acte		
	1)	Autres dépenses	924 747	891 985
	b)	Autres modes de financement		
	1)	Autres dépenses	468 959	446 490
	c)	Autres services professionnels		
	1)	Autres dépenses	31 106	31 106
	d)	Médecins hors province		
	1)	Autres dépenses	33 044	33 044
	e)	Programme de recrutement de médecins et de maintien des effectifs		
	1)	Autres dépenses	25 586	25 586

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.9	9.	Régime d'assurance-médicaments..... Finance les prestations pharmaceutiques conformément à la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance et aux règlements qui s'y rattachent et à la Loi sur les pharmacies et aux règlements qui s'y rattachent pour protéger les résidents du Manitoba des difficultés financières résultant de l'achat de médicaments sur ordonnance admissibles. Y sont englobées les prestations pharmaceutiques versées en vertu du Programme des services de santé du ministère des Familles aux bénéficiaires de l'aide sociale.	442 899	322 535
	a)	Programmes de médicaments		
	1)	Autres dépenses	521 591	400 427
	b)	Dépenses en médicaments engagées par le ministère des Familles		
	1)	Autres dépenses	(78 692)	(77 892)
21.10	10.	Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables..... Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal d'emprunts approuvés, d'achat de matériel, d'autres dépenses en immobilisations et d'intérêts.	207 890	207 890
	a)	Remboursement du principal		
	1)	Subventions	127 317	127 317
	b)	Achat et remplacement de matériel		
	1)	Subventions	18 163	18 163
	c)	Autres dépenses en immobilisations		
	1)	Subventions	7 700	7 700
	d)	Intérêts		
	1)	Subventions	54 710	54 710

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
D.N.V.	11.	Coûts liés aux immobilisations (crédits non votés)	443	7 500
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	443	7 500
<hr/>				
Partie B – Investissements en immobilisations				
21.11	21.	Immobilisations	950	1 305
		Développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	950	1 305
<hr/>				
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
21.12	21.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.	288 913	288 913
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	288 913	288 913

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET RELATIONS AVEC LE NORD (19)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.	2 157	4,5	2 065
2. Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord	<u>36 200</u>	6,4	<u>34 028</u>
Sous-total	38 357	6,3	36 093
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
3. Coûts liés aux immobilisations	<u>46</u>	-	<u>46</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>38 403</u>	6,3	<u>36 139</u>
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.	34 560	7,0	32 296
Subventions en capital.	<u>3 797</u>	-	<u>3 797</u>
Total des crédits à voter	38 357	6,3	36 093
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.	-	-	-
Infrastructure.	<u>46</u>	-	<u>46</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>38 403</u>	6,3	<u>36 139</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	31 139
Transfert venant de :	
- Crédits d'autorisation	<u>5 000</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	<u>36 139</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET RELATIONS AVEC LE NORD (19), suite				
Partie A – Fonctionnement				
19.1	1.	Administration et finances	2 157	2 065
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, et examen du budget.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	991	946
		2) Autres dépenses	80	80
		Sous-total b)	1 071	1 026
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	600	580
		2) Autres dépenses	80	80
		Sous-total c)	680	660
	d)	Administration du Fonds des affaires du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	337	310
		2) Autres dépenses	27	27
		Sous-total d)	364	337
19.2	2.	Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord	36 200	34 028
		Contribution aux services municipaux, de gouvernance et d'administration et aide financière et technique aux collectivités relevant des Affaires du Nord. Négociation et mise en œuvre de divers accords de règlement (p. ex., droits fonciers issus des traités, effets négatifs, autonomie gouvernementale), et élaboration et mise en œuvre de la politique de consultation obligatoire du Manitoba. Élaboration de politiques et de travaux de recherche, coordination d'initiatives intergouvernementales et réalisation d'initiatives stratégiques. Direction des mesures prises par le Manitoba en matière de réconciliation, surveillance de l'application de la Loi sur la réconciliation, et direction de la planification de la mobilisation complexe des Autochtones et des parties intéressées faisant intervenir plusieurs ministères.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET RELATIONS AVEC LE NORD (19), suite				
	a)	Soutien divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	435	452
		2) Autres dépenses	20	20
		Sous-total a)	455	472
	b)	Affaires et activités du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 837	3 335
		2) Autres dépenses	2 017	1 477
		3) Subventions	10 888	10 218
		4) Subventions en capital	3 797	3 797
		Sous-total b)	20 539	18 827
	c)	Consultation et accords		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 655	1 660
		2) Autres dépenses	1 399	1 049
		3) Subventions	200	200
		Sous-total c)	3 254	2 909
	d)	Politique et coordination		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 131	1 072
		2) Autres dépenses	195	195
		3) Subventions	2 756	2 756
		Sous-total d)	4 082	4 023
	e)	Projets interministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	816	743
		2) Autres dépenses	70	70
		3) Subventions	1 987	1 987
		Sous-total e)	2 873	2 800
	f)	Initiative d'alimentation saine dans le Nord		
		1) Subventions	1 297	1 297
	g)	Fonds des initiatives de réconciliation avec les peuples autochtones		
		1) Subventions	3 700	3 700
D.N.V.	3.	Coûts liés aux immobilisations (crédits non votés)	46	46
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Infrastructure		
		1) Amortissement	46	46

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
JUSTICE (4)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Services stratégiques et ministériels	68 075	9,7	62 034
2. Droit de la Couronne.....	61 203	5,6	57 941
3. Conseiller législatif	3 841	4,6	3 672
4. Services correctionnels.....	241 187	4,7	230 330
5. Tribunaux	86 498	13,6	76 112
6. Sécurité publique	307 188	20,0	256 048
Sous-total	767 992	11,9	686 137
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	3 345	10,0	3 040
Total de la Partie A – Fonctionnement	771 337	11,9	689 177
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	767 992	11,9	686 137
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	767 992	11,9	686 137
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	3 345	10,0	3 040
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	771 337	11,9	689 177
Partie B – Investissements en immobilisations			
4. Immobilisations			
Actif général	5 037	120,3	2 286
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	5 037	120,3	2 286
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	-	(100,0)	87 344

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
JUSTICE (4), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			689 367
Transfert allant à :			
- Familles			<u>(190)</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u><u>689 177</u></u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
Partie A – Fonctionnement				
4.1	1.	Services stratégiques et ministériels.....	68 075	62 034
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Leadership et soutien dans les domaines suivants : planification financière; services financiers, comptables et budgétaires centralisés; gestion des documents; protection de la vie privée et divulgation proactive; responsabilisation en matière de réglementation; développement des technologies de l'information et services informatiques. Promotion des initiatives stratégiques d'innovation et détermination des résultats pour les programmes ministériels. Protection des droits des personnes qui ne peuvent se permettre d'avoir recours aux services d'un avocat. Enquête sur toute mort subite, violente ou inexplicée.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 368	1 258
		2) Autres dépenses	117	117
		Sous-total b)	1 485	1 375
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 174	4 016
		2) Autres dépenses	6 891	3 080
		Sous-total c)	12 065	7 096
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 880	1 036
		2) Autres dépenses	9 258	9 210
		Sous-total d)	11 138	10 246
	e)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	17 658	17 658
		2) Autres dépenses	18 981	19 631
		Sous-total e)	36 639	37 289

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	f)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 795	1 616
		2) Autres dépenses	3 749	3 307
		Sous-total f)	5 544	4 923
	g)	Secrétariat pour la responsabilisation en matière de réglementation		
		1) Salaires et avantages sociaux	851	752
		2) Autres dépenses	311	311
		Sous-total g)	1 162	1 063
4.2	2.	Droit de la Couronne	61 203	57 941
		Administration de la justice criminelle au Manitoba. Poursuite des auteurs d'infraction en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales; services juridiques spécialisés, élaboration et analyse de politiques, et programmes qui protègent les droits des Manitobains; conseils au gouvernement sur la modernisation et l'amélioration des lois manitobaines; avis et services juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur des questions de droit civil, familial et constitutionnel.		
	a)	Service des poursuites du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	39 858	36 879
		2) Autres dépenses	3 956	3 797
		3) Subventions	15	15
		Sous-total a)	43 829	40 691
	b)	Élaboration et analyse du droit de la Couronne		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 140	1 122
		2) Autres dépenses	130	130
		Sous-total b)	1 270	1 252
	c)	Services juridiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 522	13 894
		2) Autres dépenses	762	746
		3) Subventions	95	85
		Sous-total avant les sommes récupérées	14 379	14 725
		4) Autres dépenses	(486)	(486)
		Total des sommes récupérées	(486)	(486)
		Sous-total c)	13 893	14 239

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	d)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 029	1 598
	2)	Autres dépenses	182	161
		Sous-total d)	2 211	1 759
4.3	3.	Conseiller législatif..... Services de rédaction des projets de loi et des règlements pour tous les ministères et offre d'avis juridiques connexes; services de traduction législative et parlementaire pour le gouvernement et l'Assemblée législative; fonction de conseiller juridique de l'Assemblée législative; préparation des projets de loi ainsi que des lois et des règlements promulgués en vue de leur impression; exploitation et publication du site Web Législation manitobaine, une source officielle des lois du Manitoba.	3 841	3 672
	a)	Conseiller législatif		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 606	3 437
	2)	Autres dépenses	235	235
		Sous-total a)	3 841	3 672
4.4	4.	Services correctionnels..... Protection de la société au moyen de programmes et de services correctionnels; prise en charge et surveillance des jeunes contrevenants et des contrevenants adultes condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; services et programmes correctionnels communautaires; recrutement et formation du personnel des services correctionnels; programmes de justice communautaire et de justice autochtone.	241 187	230 330
	a)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 192	3 104
	2)	Autres dépenses	3 811	2 011
	3)	Subventions	73	73
		Sous-total a)	7 076	5 188

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	b)	Services correctionnels en milieu de détention		
	1)	Salaires et avantages sociaux	179 612	174 997
	2)	Autres dépenses	21 916	19 597
	3)	Subventions	-	-
		Sous-total b)	201 528	194 594
	c)	Services correctionnels dans la communauté		
	1)	Salaires et avantages sociaux	27 460	25 425
	2)	Autres dépenses	2 846	2 846
	3)	Subventions	2 277	2 277
		Sous-total c)	32 583	30 548
4.5	5.	Tribunaux.....	86 498	76 112
		Gère la prestation efficace et efficiente de services administratifs aux trois échelons du système judiciaire au Manitoba : la Cour d'appel, la Cour du Banc du Roi et la Cour provinciale, de même qu'à d'autres services d'accès à la justice et de soutien judiciaire dont le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires, le Programme de recouvrement des amendes, le Programme de dédommagement, le Programme des travailleurs autochtones auprès des tribunaux, la commission d'examen et le Registre des véhicules mis à la fourrière. Promotion de la Stratégie de modernisation du droit de la famille au moyen du Service de règlement des litiges familiaux, et promotion de la Déclaration des droits des victimes à l'aide des services de soutien aux victimes de violence familiale et aux enfants victimes.		
	a)	Services administratifs, stratégiques et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 885	1 584
	2)	Autres dépenses	1 238	1 219
		Sous-total a)	3 123	2 803
	b)	Administration des tribunaux du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	14 297	12 882
	2)	Autres dépenses	1 873	1 660
		Sous-total b)	16 170	14 542

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	c)	Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	28 601	25 860
		2) Autres dépenses	1 845	1 534
		3) Subventions	47	47
		Sous-total c)	30 493	27 441
	d)	Bureau du shérif		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 666	10 830
		2) Autres dépenses	1 660	1 657
		Sous-total d)	13 326	12 487
	e)	Service de règlement des litiges familiaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 629	5 609
		2) Autres dépenses	2 234	1 623
		Sous-total e)	8 863	7 232
	f)	Services aux victimes		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 110	5 664
		2) Autres dépenses	6 467	5 387
		3) Subventions	946	556
		Sous-total f)	14 523	11 607
4.6	6.	Sécurité publique.....	307 188	256 048
		Gestion des ententes provinciales de maintien de l'ordre négociées avec le gouvernement fédéral et d'autres parties; conseils au gouvernement sur la prestation de services de maintien de l'ordre; supervision et coordination des activités de la GRC, des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux; enquête sur les plaintes et les incidents graves impliquant des agents de police au Manitoba; coordination et mise en œuvre de politiques et de programmes de prévention du crime fondés sur des données probantes; services de sécurité aux ministères et organismes gouvernementaux; confiscation et disposition des biens obtenus ou utilisés criminellement; prestation de services stratégiques, opérationnels et tactiques aux organismes chargés de l'application de la loi et au gouvernement.		
	a)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	692	661
		2) Autres dépenses	56	56
		Sous-total a)	748	717

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	b)	Services de police de la province		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 009	-
		2) Autres dépenses	269 500	232 275
		3) Subventions	110	110
		Sous-total b)	270 619	232 385
	c)	Financement bilatéral des services de maintien de l'ordre et de la sécurité publique		
		1) Autres dépenses	5 992	5 992
	d)	Services de maintien de l'ordre et sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 109	2 792
		2) Autres dépenses	921	921
		Sous-total d)	4 030	3 713
	e)	Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi		
		1) Salaires et avantages sociaux	442	415
		2) Autres dépenses	36	36
		Sous-total e)	478	451
	f)	Commission de police du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	128	260
		2) Autres dépenses	116	116
		Sous-total f)	244	376
	g)	Unité d'enquête indépendante		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 388	1 806
		2) Autres dépenses	734	686
		Sous-total g)	3 122	2 492
	h)	Prévention du crime		
		1) Salaires et avantages sociaux	524	476
		2) Autres dépenses	1 533	533
		3) Subventions	4 820	1 120
		Sous-total h)	6 877	2 129
	i)	Direction de la sécurité et du renseignement		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 412	6 737
		2) Autres dépenses	978	912
		Sous-total avant les sommes récupérées	10 390	7 649
		3) Autres dépenses	(1 475)	(1 475)
		Total des sommes récupérées	(1 475)	(1 475)
		Sous-total i)	8 915	6 174

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	j)	Centre manitobain de renseignements sur les activités criminelles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	869	389
	2)	Autres dépenses	3 860	-
		Sous-total j)	4 729	389
	k)	Unité de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 014	884
	2)	Autres dépenses	420	346
		Sous-total k)	1 434	1 230
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées) Couvre les coûts liés aux immobilisations.	3 345	3 040
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	3 345	3 040
Partie B – Investissements en immobilisations				
4.7	4.	Immobilisations Développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information et acquisition de matériel.	5 037	2 286
	a)	Actif général		
	1)	Acquisition de matériel	5 037	2 286
	2)	Projets de technologies de l'information	-	-
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
4.8	4.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables Développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information et acquisition de matériel.	-	87 344
	a)	Société d'assurance publique du Manitoba	76 035	87 344
	b)	Moins : Autofinancement par la Société d'assurance publique du Manitoba	(76 035) (1)	-

1. La présentation de la Partie D de 2023-2024 a été modifiée en tenant compte des montants issus de l'autofinancement de la Société d'assurance publique du Manitoba.

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration	785	s. o.	7
2. Travail	21 628	4,3	20 745
3. Immigration	9 411	31,8	7 139
Sous-total	31 824	14,1	27 891
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
4. Coûts liés aux immobilisations	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	31 824	14,1	27 891
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	31 824	14,1	27 891
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	31 824	14,1	27 891
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	31 824	14,1	27 891

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			-
Transfert venant de :			
- Éducation postsecondaire et Formation			7 060
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			20 745
- Développement économique, Investissement et Commerce			79
- Crédits d'autorisation			<u>7</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u><u>27 891</u></u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
Partie A – Fonctionnement				
11.1	1.	Administration	785	7
		Direction et coordination à l'échelle du ministère dans les domaines suivants : élaboration de politiques, planification stratégique et analyse des données dans le but d'aider le ministère et les organismes connexes à réaliser leurs mandats.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	7
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	643	-
		2) Autres dépenses	100	-
		Sous-total b)	743	-
11.2	2.	Travail	21 628	20 745
		Protège les résidents en fournissant des programmes et des services dans des domaines tels que la sécurité et l'hygiène du travail, les normes d'emploi et la sécurité publique. Veille aussi à l'application d'un éventail de lois et de règlements, notamment en matière de sécurité et d'hygiène du travail, de normes d'emploi, de recrutement du personnel, de relations de travail, et de sécurité incendie et des bâtiments. Établit des normes de sécurité pour le matériel technique, comme les ascenseurs, l'équipement fonctionnant au gaz et les appareils sous pression et à vapeur.		
	a)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 900	6 558
		2) Autres dépenses	1 890	1 890
		Sous-total a)	8 790	8 448
	b)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 395	1 317
		2) Autres dépenses	190	190
		Sous-total b)	1 585	1 507
	c)	Direction des normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 957	2 758
		2) Autres dépenses	355	355
		Sous-total c)	3 312	3 113

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
	d)	Bureau des conseillers		
		1) Salaires et avantages sociaux	742	678
		2) Autres dépenses	62	57
		Sous-total d)	804	735
	e)	Inspection et services techniques		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 282	5 045
		2) Autres dépenses	1 476	1 476
		Sous-total e)	6 758	6 521
	f)	Élaboration de la législation		
		1) Salaires et avantages sociaux	354	396
		2) Autres dépenses	25	25
		Sous-total f)	379	421
11.3	3.	Immigration	9 411	7 139
		Contribution à la croissance économique et au dynamisme des collectivités au moyen du Programme des candidats du Manitoba, et collaboration avec des partenaires afin de faire de la province une destination où les talents internationaux choisiront d'étudier, de travailler et de vivre. La Division collabore aussi avec les organismes de réglementation par l'entremise du Bureau des pratiques d'inscription équitables afin de réduire les obstacles à l'emploi.		
	a)	Immigration		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 195	3 948
		2) Autres dépenses	713	713
		3) Aide financière	7 080	5 080
		Sous-total avant les sommes récupérées	11 988	9 741
		4) Aide financière	(3 080)	(3 080)
		Total des sommes récupérées	(3 080)	(3 080)
		Sous-total a)	8 908	6 661
	b)	Bureau des pratiques d'inscription équitables		
		1) Salaires et avantages sociaux	453	428
		2) Autres dépenses	50	50
		Sous-total b)	503	478

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
D.N.V.	4.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).....	-	-
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	-	-

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
SANTÉ MENTALE ET MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ (24)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Haute direction	1 567	3,3	1 517
2. Santé mentale et rétablissement	32 749	10,5	29 633
3. Mieux-être	13 364	12,2	11 915
4. Médecins – Psychiatrie.....	72 079	6,8	67 474
5. Financement des offices de la santé	318 703	9,3	291 514
6. Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables	820	4,3	786
Sous-total	439 282	9,0	402 839
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	-	(100,0)	531
Total de la Partie A – Fonctionnement	439 282	8,9	403 370
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	438 462	9,1	402 053
Subventions en capital.....	820	4,3	786
Total des crédits à voter	439 282	9,0	402 839
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	(100,0)	531
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	439 282	8,9	403 370
Partie B – Investissements en immobilisations			
24. Immobilisations			
Actif général	-	(100,0)	266
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	-	(100,0)	266
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	1 600	(54,9)	3 545

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
SANTÉ MENTALE ET MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ (24), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			390 629
Transfert venant de :			
- Santé			15 579
Transfert allant à :			
- Santé			<u>(2 838)</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u><u>403 370</u></u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ MENTALE ET MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ (24), suite				
Partie A – Fonctionnement				
24.1	1.	Haute direction.....	1 567	1 517
		Haute direction et gestion du ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté : orientation, coordination, soutien stratégique et collaboration à l'égard des efforts pluriministériels en matière de santé mentale, de lutte contre les dépendances, de planification du rétablissement et des modèles de prestation de services.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	777	803
		2) Autres dépenses	75	75
		Sous-total b)	852	878
	c)	Soutien divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	596	520
		2) Autres dépenses	77	77
		Sous-total c)	673	597
24.2	2.	Santé mentale et rétablissement.....	32 749	29 633
		Établissement de mesures législatives, d'une surveillance, de normes, de lignes directrices, de politiques et de directives stratégiques en matière de santé mentale et de rétablissement pour les organismes de prestation de services et les organismes communautaires subventionnés. Leadership stratégique à l'appui des objectifs et des priorités du ministère.		
		<i>Direction de la santé mentale et du rétablissement</i> : leadership stratégique dans l'élaboration de politiques provinciales, la planification et les conseils en ce qui concerne la prévention, l'intervention précoce, le traitement et les soins continus dans le domaine de la santé mentale, de la lutte contre les dépendances et du rétablissement; assure le suivi des résultats de performance attendus et entretient des relations avec les organismes de prestation de services, ainsi que les organismes bénéficiant de subventions qui offrent des services.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la Province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et des dispositions législatives en matière de santé mentale. Le psychiatre en chef de la Province est également responsable de l'application de la Loi sur la santé mentale du Manitoba.		
		<i>Commission d'examen des questions liées à la santé mentale</i> : soutien administratif à la Commission d'examen des questions liées à la santé mentale.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ MENTALE ET MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ (24), suite				
	a)	Direction de la santé mentale et du rétablissement		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 455	2 440
		2) Autres dépenses	27 436	25 987
		3) Subventions	55	55
		Sous-total a)	30 946	28 482
	b)	Bureau du psychiatre en chef de la Province		
		1) Salaires et avantages sociaux	849	794
		2) Autres dépenses	635	35
		Sous-total b)	1 484	829
	c)	Commission d'examen des questions liées à la santé mentale		
		1) Salaires et avantages sociaux	211	214
		2) Autres dépenses	108	108
		Sous-total c)	319	322
24.3	3.	Mieux-être.....	13 364	11 915
		Établissement de mesures législatives, d'une surveillance, de normes, de lignes directrices, de politiques et de directives stratégiques pour les organismes de prestation de services et d'autres organismes communautaires subventionnés. Leadership stratégique à l'appui des objectifs et des priorités du ministère.		
		<i>Promotion du mieux-être et de la santé</i> : rôle de leadership dans les politiques et les programmes qui favorisent la santé et le mieux-être sur le plan personnel et communautaire, en mettant l'accent sur la prévention des maladies chroniques et la promotion de la santé.		
		<i>Lutte contre la consommation du tabac et le vapotage</i> : application des dispositions législatives et leadership dans les programmes et les politiques de lutte contre la consommation du tabac et le vapotage.		
		<i>Obligations à impact social</i> : lutte contre la consommation du tabac et promotion de la santé cardiovasculaire des femmes.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ MENTALE ET MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ (24), suite				
	a)	Promotion du mieux-être et de la santé		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 004	999
	2)	Autres dépenses	9 895	8 613
	3)	Subventions	159	159
		Sous-total a)	11 058	9 771
	b)	Lutte contre la consommation du tabac et le vapotage		
	1)	Salaires et avantages sociaux	275	284
	2)	Autres dépenses	1 031	860
		Sous-total b)	1 306	1 144
	c)	Obligations à impact social		
	1)	Autres dépenses	1 000	1 000
24.4	4.	Médecins – Psychiatrie	72 079	67 474
		Couvre les services de psychiatrie assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les demandes de paiements à l'acte présentées par les médecins, ainsi que le paiement de services non rémunérés à l'acte aux médecins, aux auxiliaires médicaux et aux assistants médicaux pour la prestation de services de psychiatrie et de santé mentale.		
	a)	Paiement à l'acte		
	1)	Autres dépenses	38 727	37 812
	b)	Autres modes de financement		
	1)	Autres dépenses	33 352	29 662

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ MENTALE ET MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ (24), suite				
24.5	5.	Financement des offices de la santé..... Source de financement des offices de la santé et de Soins communs pour qu'ils offrent des services de santé mentale et de rétablissement, des services de psychiatrie par un médecin et des programmes de promotion du mieux-être et de la santé. <i>Service de santé mentale</i> : fournit du financement aux offices de la santé et à Soins communs pour la prestation de services de santé mentale, notamment du financement pour offrir des services spécialisés en milieu hospitalier de soins de santé mentale, de traitement des lésions cérébrales acquises et de réadaptation aux résidents du Manitoba dont les besoins complexes ne peuvent être comblés ailleurs dans le système provincial de soins de santé. <i>Service du rétablissement</i> : financement des offices de la santé et de Soins communs pour la prestation de services de rétablissement, notamment du financement pour fournir à la population manitobaine une gamme de services de lutte contre les dépendances axés sur le client, comprenant l'éducation du public, le traitement en établissement et dans la collectivité, et le suivi dans les collectivités de toute la province. <i>Service de promotion du mieux-être et de la santé</i> : financement des offices de la santé et de Soins communs pour les programmes de promotion du mieux-être et de la santé.	318 703	291 514
	a)	Service de santé mentale		
		1) Subventions	235 429	208 618
	b)	Service du rétablissement		
		1) Subventions	52 586	52 208
	c)	Service de promotion du mieux-être et de la santé		
		1) Subventions	30 688	30 688

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SANTÉ MENTALE ET MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ (24), suite				
24.6	6.	Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal d'emprunts approuvés et d'intérêts.	820	786
	a)	Remboursement du principal		
	1)	Subventions	570	568
	b)	Intérêts		
	1)	Subventions	250	218
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées) Couvre les coûts liés aux immobilisations.	-	531
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	-	531
Partie B – Investissements en immobilisations				
24.7	24.	Immobilisations Développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information et acquisition de matériel.	-	266
	a)	Actif général	-	266
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
24.8	24.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.	1 600	3 545
	a)	Programmes d'immobilisations	1 600	3 545

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	7 782	2,2	7 614
2. Aménagement et développement communautaires.....	13 705	7,5	12 753
3. Services consultatifs et d'évaluation aux municipalités.....	12 520	4,5	11 976
4. Aide financière.....	372 501	7,0	348 239
Sous-total	406 508	6,8	380 582
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
5. Coûts liés aux immobilisations	850	(14,1)	990
Total de la Partie A – Fonctionnement	407 358	6,8	381 572
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	245 733	1,0	243 207
Subventions en capital.....	160 775	17,0	137 375
Total des crédits à voter	406 508	6,8	380 582
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	850	(14,1)	990
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	407 358	6,8	381 572
Partie B – Investissements en immobilisations			
13. Immobilisations			
Actif général.....	1 725	-	1 725
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	1 725	-	1 725
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	117 364	44,4	81 288
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	90 548	27,9	70 781

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			381 403
Transfert venant de :			
- Finances			169
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			381 572
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			-
Transfert venant de :			
- Ressources naturelles et Développement du Nord			70 781
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			70 781

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite				
Partie A – Fonctionnement				
13.1	1.	Administration et finances	7 782	7 614
		Planification et gestion, au niveau exécutif, et direction des politiques et des programmes du ministère, tout en supervisant leur mise en œuvre. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, et la supervision du budget.		
		Aide au ministère en fournissant des conseils stratégiques et des analyses relativement aux aspects essentiels des finances, au financement par subvention, aux politiques et aux programmes, aux partenariats et aux relations avec les intervenants, au développement communautaire et à d'autres initiatives et affaires stratégiques à l'échelle ministérielle et gouvernementale.		
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des questions liées aux emprunts, à l'évaluation, à l'aménagement et à d'autres enjeux municipaux, et décisions sur ces questions. Le personnel du tribunal administratif fournit du soutien administratif à la Commission municipale, à la Commission de l'évaluation foncière et à la Commission d'appel de l'aide aux sinistrés.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	855	849
		2) Autres dépenses	112	112
		Sous-total b)	967	961
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	835	822
		2) Autres dépenses	161	161
		Sous-total c)	996	983
	d)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 168	1 147
		2) Autres dépenses	147	147
		Sous-total d)	1 315	1 294
	e)	Résultats et politique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 759	3 631
		2) Autres dépenses	703	703
		Sous-total e)	4 462	4 334

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite				
13.2	2.	Aménagement et développement communautaires.....	13 705	12 753
		Offre des services d'aménagement du territoire et de développement, et invite les partenaires à se prononcer sur le cadre législatif dans le but de soutenir des collectivités sûres, saines, dynamiques et prospères.		
		<i>Bureau du commissaire aux incendies</i> : offre à la population manitobaine des services durables de protection contre les incendies et de sauvetage au moyen des programmes de lutte contre les incendies; consulte et soutient les autorités locales et le Collège de formation des secouristes du Manitoba, et intervient en vertu de la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence en partenariat avec les services d'incendie de partout dans la province.		
	a)	Aménagement communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 883	4 558
		2) Autres dépenses	1 135	1 135
		Sous-total a)	6 018	5 693
	b)	Bureau du commissaire aux incendies		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 948	4 364
		2) Autres dépenses	2 379	2 336
		3) Subventions	360	360
		Sous-total b)	7 687	7 060
13.3	3.	Services consultatifs et d'évaluation aux municipalités.....	12 520	11 976
		Appui aux administrations locales pour qu'elles fonctionnent de façon efficace et efficiente, et au cadre législatif pour les administrations municipales, au moyen de consultations menées auprès de partenaires, notamment municipaux. Favorise des municipalités durables et responsables en fournissant des systèmes d'information, ainsi que de l'orientation et de l'encadrement sur les pratiques de bonne gouvernance, notamment les comportements respectueux et les codes de conduite, les conflits d'intérêts, la transparence, l'accessibilité et la réactivité. Prestation de services d'évaluation foncière pour toutes les autorités fiscales à l'exception de la Ville de Winnipeg.		
	a)	Services consultatifs et de gouvernance aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 627	1 557
		2) Autres dépenses	415	415
		Sous-total a)	2 042	1 972

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite				
	b)	Services d'évaluation foncière		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 533	9 139
		2) Autres dépenses	1 347	1 347
		Sous-total avant les sommes récupérées	10 880	10 486
		3) Salaires et avantages sociaux	(2 255)	(2 255)
		4) Autres dépenses	(299)	(299)
		Total des sommes récupérées	(2 554)	(2 554)
		Sous-total b)	8 326	7 932
	c)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 521	1 441
		2) Autres dépenses	1 125	1 125
		Sous-total avant les sommes récupérées	2 646	2 566
		3) Salaires et avantages sociaux	(246)	(246)
		4) Autres dépenses	(248)	(248)
		Total des sommes récupérées	(494)	(494)
		Sous-total c)	2 152	2 072
13.4	4.	Aide financière Financement pour appuyer la prestation de services municipaux, le renouvellement de l'infrastructure et le développement communautaire.	372 501	348 239
	a)	Financement des municipalités et subventions connexes		
		1) Subventions	316 402	293 002
	b)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba		
		1) Subventions	20 000	20 000
	c)	Subventions aux municipalités en tenant lieu de taxes		
		1) Subventions	21 363	19 713
		Sous-total avant les sommes récupérées	21 363	19 713
		2) Subventions	(20 775)	(19 125)
		Total des sommes récupérées	(20 775)	(19 125)
		Sous-total c)	588	588

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite				
	d)	Aménagement communautaire		
	1)	Subventions	39 301	38 439
		Sous-total avant les sommes récupérées	39 301	38 439
	2)	Subventions	(3 790)	(3 790)
		Total des sommes récupérées	(3 790)	(3 790)
		Sous-total d)	35 511	34 649
D.N.V.	5.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).....	850	990
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	850	990
Partie B – Investissements en immobilisations				
13.5	13.	Immobilisations	1 725	1 725
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	1 725	1 725
Partie C – Prêts et garanties				
13.6	13.	Programmes de prêts et de garanties	117 364	81 288
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires, afin de soutenir la réalisation de projets municipaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.		
	a)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba	117 364	81 288
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
13.7	13.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.	90 548	70 781
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Société manitobaine des alcools et des loteries	80 412	68 148
	b)	Société manitobaine des alcools et des loteries – Programme d'immobilisations des premières nations	10 136	2 633

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD (25)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Finances et services partagés	2 811	0,5	2 798
2. Gérance et développement des ressources	20 241	8,9	18 594
3. Gestion et protection des ressources	38 123	33,8	28 485
4. Lutte contre les incendies échappés	51 299	4,0	49 325
5. Parcs et sentiers	35 830	13,9	31 450
Sous-total	148 304	13,5	130 652
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
6. Coûts liés aux immobilisations	3 251	(1,2)	3 292
Total de la Partie A – Fonctionnement	151 555	13,1	133 944
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	148 304	13,5	130 652
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	148 304	13,5	130 652
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	3 235	0,5	3 218
Infrastructure	16	(78,4)	74
Total de la Partie A – Fonctionnement	151 555	13,1	133 944
Partie B – Investissements en immobilisations			
25. Immobilisations			
Actif général	4 377	25,8	3 479
Infrastructure	11 572	368,5	2 470
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	15 949	168,1	5 949

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD (25), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			115 780
Transfert venant de :			
- Agriculture.....			99
- Développement économique, Investissement et Commerce.....			108
- Environnement et Climat			31 450
Transfert allant à :			
- Agriculture.....			(97)
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			(113)
- Développement économique, Investissement et Commerce.....			(13 258)
- Environnement et Climat			(25)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>133 944</u>
Partie B – Investissements en immobilisations			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			3 277
Transfert venant de :			
- Environnement et Climat			<u>2 672</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>5 949</u>
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			70 781
Transfert allant à :			
- Relations avec les municipalités			<u>(70 781)</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>-</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD (25), suite				
Partie A – Fonctionnement				
25.1	1.	Finances et services partagés.	2 811	2 798
		Haute direction du ministère. Travaux à l'échelle du ministère pour élaborer des politiques stratégiques et coordonner les dispositions législatives, les rapports et les autres documents d'information destinés à la haute direction.		
		Remarque : les services ministériels, y compris les services financiers, des technologies de l'information et de soutien administratif, constituent un service partagé fourni au ministère de l'Environnement et du Climat, et au ministère des Ressources naturelles et du Développement du Nord. Le service partagé est inscrit au budget du ministère de l'Environnement et du Climat.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	755	733
		2) Autres dépenses	171	171
		Sous-total b)	926	904
	c)	Politiques et initiatives stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 159	1 168
		2) Autres dépenses	684	684
		Sous-total c)	1 843	1 852
25.2	2.	Gérance et développement des ressources.	20 241	18 594
		Soutient le développement responsable des ressources au Manitoba et veille à l'administration et à la gestion des terres domaniales. Coordonne un processus constructif de mobilisation et de consultation auprès des collectivités autochtones pour promouvoir la réconciliation économique, et soutient les activités qui favorisent la participation des Autochtones dans les secteurs des ressources naturelles.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	213	209
		2) Autres dépenses	105	105
		Sous-total a)	318	314

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD (25), suite				
	b)	Forêts et tourbières		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 193	4 970
		2) Autres dépenses	4 148	3 298
		3) Subventions	1 377	1 177
		Sous-total b)	10 718	9 445
	c)	Terres et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 202	2 141
		2) Autres dépenses	2 986	2 986
		Sous-total c)	5 188	5 127
	d)	Consultation et réconciliation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 280	1 001
		2) Autres dépenses	1 847	1 817
		Sous-total d)	3 127	2 818
	e)	Plants pour la régénération forestière		
		1) Autres dépenses	890	890
25.3	3.	Gestion et protection des ressources.....	38 123	28 485
		Fournit des programmes qui maintiennent l'équilibre entre le développement économique durable et la gestion des écosystèmes au sein des ressources halieutiques et fauniques du Manitoba. Assure la protection des ressources naturelles du Manitoba par l'entremise du Service des agents de conservation.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	217	110
		2) Autres dépenses	102	100
		Sous-total a)	319	210

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD (25), suite				
	b)	Faune		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 820	3 426
		2) Autres dépenses	2 707	2 053
		3) Subventions	87	87
		Sous-total avant les sommes récupérées	6 614	5 566
		4) Autres dépenses	(45)	(45)
		Total des sommes récupérées	(45)	(45)
		Sous-total b)	6 569	5 521
	c)	Pêche		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 964	3 724
		2) Autres dépenses	2 549	2 508
		Sous-total c)	6 513	6 232
	d)	Service des agents de conservation		
		1) Salaires et avantages sociaux	16 944	12 012
		2) Autres dépenses	7 368	4 100
		Sous-total d)	24 312	16 112
	e)	Aide au transport pour les pêcheurs du Nord		
		1) Autres dépenses	410	410
25.4	4.	Lutte contre les incendies échappés..... Prestation de programmes de prévention et d'atténuation des incendies échappés et de préparation à leur égard. Prestation de programmes d'extinction des incendies échappés, au besoin.	51 299	49 325
	a)	Lutte contre les incendies échappés		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 099	10 510
		2) Autres dépenses	26 268	25 190
		Sous-total a)	37 367	35 700
	b)	Extinction des incendies échappés		
		1) Autres dépenses	13 932	13 625

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD (25), suite				
25.5	5.	Parcs et sentiers	35 830	31 450
		Intégration de la prestation des programmes et des services liés aux parcs provinciaux, et soutien au développement du réseau de sentiers récréatifs du Manitoba.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	985	937
		2) Autres dépenses	482	477
		Sous-total a)	1 467	1 414
	b)	Parcs		
		1) Salaires et avantages sociaux	21 352	18 946
		2) Autres dépenses	12 159	10 538
		3) Subventions	852	552
		Sous-total b)	34 363	30 036
D.N.V.	6.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	3 251	3 292
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	3 235	3 218
	b)	Infrastructure		
		1) Amortissement	16	74
Partie B – Investissements en immobilisations				
25.6	25.	Immobilisations	15 949	5 949
		<i>Actif général</i> : couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
		<i>Infrastructure</i> : construction liée à l'infrastructure des parcs, à l'amélioration des emplacements de camping et à d'autres projets d'infrastructure.		
	a)	Actif général	4 377	3 479
	b)	Infrastructure	11 572	2 470

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Commission de la fonction publique.	<u>27 933</u>	6,6	<u>26 206</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>27 933</u>	6,6	<u>26 206</u>
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	<u>27 933</u>	6,6	<u>26 206</u>
Subventions en capital.	<u>-</u>	-	<u>-</u>
Total des crédits à voter	<u>27 933</u>	6,6	<u>26 206</u>
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.	<u>-</u>	-	<u>-</u>
Infrastructure.	<u>-</u>	-	<u>-</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>27 933</u>	6,6	<u>26 206</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	26 283
Transfert allant à :	
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux	<u>(77)</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	<u>26 206</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
Partie A – Fonctionnement				
17.1	1.	Commission de la fonction publique	27 933	26 206
		<i>Haute direction</i> : offre des services de gestion et d'orientation des politiques de la Commission, et conseille le gouvernement sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines.		
		<i>Services aux employés</i> : offre au gouvernement des services relatifs aux salaires et aux avantages sociaux, et coordonne les services administratifs pour la Commission de la fonction publique. Répond aux demandes d'information de première ligne concernant les ressources humaines, ainsi qu'aux questions portant sur les salaires et les avantages sociaux de la part des employés du gouvernement et des membres du public.		
		<i>Services de soutien aux ressources humaines</i> : offre des conseils et du soutien aux ministères et aux organismes du gouvernement dans les secteurs du recrutement et de la sélection, du personnel et des relations de travail, de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel, du soutien à l'emploi, et de la conception et de l'élaboration organisationnelles.		
		<i>Relations avec la main-d'œuvre</i> : offre du soutien et des conseils stratégiques quant aux relations avec le personnel et aux relations de travail. Négocie et administre les conventions collectives pour le gouvernement du Manitoba afin de favoriser des relations de travail positives et collaboratives avec les syndicats. Administre le programme de classification des emplois de la fonction publique, ainsi que les programmes d'avantages sociaux du personnel et de rémunération globale.		
		<i>Expérience des employés</i> : offre des services ciblés aux membres de la fonction publique afin de favoriser les comportements attendus, l'acquisition de compétences et de connaissances, la promotion du bien-être et la création de lieux de travail inclusifs et accessibles dans lesquels le personnel est suffisamment outillé et soutenu pour réaliser son plein potentiel.		
		<i>Stratégie et innovation</i> : offre des services centraux de coordination pour les projets de la Commission de la fonction publique, y compris la planification stratégique et la gestion des changements, l'analyse de données sur la main-d'œuvre du gouvernement et l'établissement de rapports à ce sujet, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de dispositions législatives et de politiques relatives à la main-d'œuvre fondées sur des données probantes.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	385	385
		2) Autres dépenses	56	56
		Sous-total a)	441	441
	b)	Services aux employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 240	5 007
		2) Autres dépenses	688	688
		Sous-total b)	5 928	5 695
	c)	Services de soutien aux ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 309	10 652
		2) Autres dépenses	837	837
		Sous-total avant les sommes récupérées	12 146	11 489
		3) Salaires et avantages sociaux	(438)	(438)
		4) Autres dépenses	(157)	(157)
		Total des sommes récupérées	(595)	(595)
		Sous-total c)	11 551	10 894
	d)	Relations avec la main-d'œuvre		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 588	3 045
		2) Autres dépenses	700	700
		Sous-total d)	4 288	3 745
	e)	Expérience des employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 201	2 985
		2) Autres dépenses	1 119	1 119
		Sous-total avant les sommes récupérées	4 320	4 104
		3) Autres dépenses	(292)	(292)
		Total des sommes récupérées	(292)	(292)
		Sous-total e)	4 028	3 812
	f)	Stratégie et innovation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 542	1 464
		2) Autres dépenses	155	155
		Sous-total f)	1 697	1 619

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (34)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Haute direction	694	4,8	662
2. Aînés et Soins de longue durée	92 577	72,5	53 668
Total de la Partie A – Fonctionnement	93 271	71,7	54 330
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	93 271	71,7	54 330
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	93 271	71,7	54 330
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	93 271	71,7	54 330

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (34), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			54 330
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>54 330</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (34), suite				
Partie A – Fonctionnement				
34.1	1.	Haute direction..... Soutien et gestion du ministère des Aînés et des Soins de longue durée.	694	662
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	598	566
		2) Autres dépenses	54	54
		Sous-total b)	652	620
34.2	2.	Aînés et Soins de longue durée..... Fournit au ministre des conseils, du soutien analytique et un appui aux initiatives dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour les personnes âgées. Supervise la mise en œuvre de toutes les recommandations du rapport Stevenson.	92 577	53 668
	a)	Aînés et Soins de longue durée		
		1) Salaires et avantages sociaux	672	652
		2) Autres dépenses	36 857	20 968
		3) Subventions	55 048	32 048
		Sous-total a)	92 577	53 668

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	22 234	0,9	22 031
2. Programmes – Culture et Sport.....	56 496	1,6	55 628
3. Documentation et information.....	2 811	(0,2)	2 817
Sous-total	81 541	1,3	80 476
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
4. Coûts liés aux immobilisations	29	-	29
Total de la Partie A – Fonctionnement	81 570	1,3	80 505
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	81 541	1,3	80 476
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	81 541	1,3	80 476
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	29	-	29
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	81 570	1,3	80 505
Partie B – Investissements en immobilisations			
14. Immobilisations			
Actif général.....	-	(100,0)	50
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	-	(100,0)	50

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			80 422
Transfert venant de :			
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			155
Transfert allant à :			
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			<u>(72)</u>
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u><u>80 505</u></u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite				
Partie A – Fonctionnement				
14.1	1.	Administration et finances	22 234	22 031
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes du ministère. Services financiers, administratifs et de technologies de l'information centralisés.		
		Assure le fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur et du Bureau du protocole et de l'envoyé spécial pour les affaires militaires.		
		Favorise le développement, la croissance et la diversité de l'industrie touristique au Manitoba en consultation et en collaboration avec la société d'État Voyage Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	841	790
		2) Autres dépenses	94	94
		Sous-total b)	935	884
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 179	1 069
		2) Autres dépenses	194	194
		3) Subventions	5 000	5 000
		Sous-total c)	6 373	6 263
	d)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	388	378
		2) Autres dépenses	126	126
		Sous-total d)	514	504
	e)	Protocole et envoyé spécial pour les affaires militaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	296	264
		2) Autres dépenses	209	209
		Sous-total e)	505	473
	f)	Voyage Manitoba		
		1) Subventions	13 865	13 865

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite				
14.2	2.	Programmes – Culture et Sport.....	56 496	55 628
		Soutient le développement des programmes et des services relatifs aux arts communautaires, au sport amateur, au patrimoine et aux bibliothèques, et encourage les partenariats entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles. Réglemente la protection et la préservation d'éléments significatifs du patrimoine du Manitoba. Veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux principes du multiculturalisme. Aide les organismes créés par une loi à promouvoir les industries culturelle et artistique.		
	a)	Politique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 725	1 659
		2) Autres dépenses	594	594
		3) Subventions	7 928	7 651
		Sous-total a)	10 247	9 904
	b)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 271	1 001
		2) Autres dépenses	195	145
		3) Subventions	4 511	4 511
		Sous-total b)	5 977	5 657
	c)	Soutien des principaux programmes et organismes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 039	955
		2) Autres dépenses	246	246
		3) Subventions	38 987	38 866
		Sous-total c)	40 272	40 067
14.3	3.	Documentation et information.....	2 811	2 817
		Assure le fonctionnement des Archives du Manitoba, en s'occupant notamment du programme des documents gouvernementaux ainsi que des documents d'archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et de la Bibliothèque de l'Assemblée législative.		
	a)	Archives du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 670	2 602
		2) Autres dépenses	442	547
		Sous-total avant les sommes récupérées	3 112	3 149
		3) Autres dépenses	(1 140)	(1 140)
		Total des sommes récupérées	(1 140)	(1 140)
		Sous-total a)	1 972	2 009

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite				
	b)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
	1)	Salaires et avantages sociaux	699	668
	2)	Autres dépenses	140	140
		Sous-total b)	839	808
D.N.V.	4.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).....	29	29
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	29	29
Partie B – Investissements en immobilisations				
14.4	14.	Immobilisations	-	50
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	-	50

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Services ministériels	12 207	4,6	11 667
2. Projets d'immobilisations pour l'infrastructure	6 929	7,2	6 464
3. Gestion du transport	163 311	9,9	148 632
4. Division de l'ingénierie et de la technique	36 327	9,2	33 267
5. Gestion des urgences.....	10 183	5,2	9 679
Sous-total	228 957	9,2	209 709
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
6. Coûts liés aux immobilisations	276 068	2,4	269 540
Total de la Partie A – Fonctionnement	505 025	5,4	479 249
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	228 957	9,2	209 709
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	228 957	9,2	209 709
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	7 791	12,5	6 926
Infrastructure.....	268 277	2,2	262 614
Total de la Partie A – Fonctionnement	505 025	5,4	479 249
Partie B – Investissements en immobilisations			
15. Immobilisations			
Actif général	7 219	-	7 219
Infrastructure.....	696 170	14,6	607 240
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	703 389	14,5	614 459

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			479 244
Transfert venant de :			
- Éducation postsecondaire et Formation			5
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			479 249

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
Partie A – Fonctionnement				
15.1	1.	Services ministériels.....	12 207	11 667
		Gestion et contrôle financier au niveau exécutif du ministère pour assurer la prestation efficace des programmes et l'utilisation appropriée des ressources ministérielles, notamment : les ressources financières, stratégiques, politiques, de gestion de l'information, de technologies de l'information, et de santé et sécurité au travail. Élabore des initiatives, des stratégies, des politiques, des plans et des programmes législatifs et réglementaires visant à gérer, à protéger et à bâtir l'infrastructure de façon durable dans la province. Promeut les activités de mobilisation et les consultations constructives auprès des Autochtones concernant divers projets et initiatives, et favorise la réconciliation avec les peuples autochtones.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	42	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	858	868
		2) Autres dépenses	70	70
		Sous-total b)	928	938
	c)	Planification et soutien stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	747	698
		2) Autres dépenses	1 127	1 127
		3) Subventions	78	78
		Sous-total c)	1 952	1 903
	d)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 702	1 611
		2) Autres dépenses	335	335
		Sous-total d)	2 037	1 946
	e)	Technologies de l'information et SIG		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 954	1 892
		2) Autres dépenses	454	454
		Sous-total e)	2 408	2 346

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
	f)	Santé et sécurité		
		1) Salaires et avantages sociaux	809	756
		2) Autres dépenses	77	77
		Sous-total f)	886	833
	g)	Politiques, programmes et règlements		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 571	1 388
		2) Autres dépenses	126	126
		Sous-total g)	1 697	1 514
	h)	Gestion des questions à traiter		
		1) Salaires et avantages sociaux	847	801
		2) Autres dépenses	49	49
		Sous-total h)	896	850
	i)	Conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	400	391
		2) Autres dépenses	49	49
		Sous-total i)	449 (1)	440
	j)	Consultations autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	849	792
		2) Autres dépenses	63	63
		Sous-total j)	912	855

1. Couvre les coûts de fonctionnement de la Commission d'appel des suspensions de permis et du Comité d'étude des dossiers médicaux.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.2	2.	Projets d'immobilisations pour l'infrastructure.	6 929	6 464
		Planification et gestion des projets d'immobilisations du ministère afin que le réseau d'infrastructure stratégique soit optimisé de façon à soutenir la croissance économique, le commerce et le tourisme au Manitoba. Élaboration, mise en œuvre et supervision de l'utilisation de méthodes novatrices de livraison et de financement des projets.		
	a)	Stratégie d'immobilisations et soutien		
		1) Salaires et avantages sociaux	546	523
		2) Autres dépenses	130	130
		3) Subventions	65	65
		Sous-total a)	741	718
	b)	Planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 520	1 476
		2) Autres dépenses	531	531
		Sous-total b)	2 051	2 007
	c)	Appels d'offres et contrats		
		1) Salaires et avantages sociaux	866	819
		2) Autres dépenses	218	218
		Sous-total c)	1 084	1 037
	d)	Gestion de projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 270	2 021
		2) Autres dépenses	706	706
		Sous-total d)	3 976	2 727
	e)	Centre d'excellence chargé des projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	838	730
		2) Autres dépenses	127	127
		Sous-total e)	965	857
	f)	Grands projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	866	755
		2) Autres dépenses	155	155
		Sous-total f)	1 021	910
	g)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(2 909)	(1 792)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.3	3.	Gestion du transport	163 311	148 632
		Veille à la supervision des activités de construction, d'inspection, de préservation, d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers et des routes d'hiver de la province. Supervise le programme lié aux aéroports et au service de traversiers du Nord et assure l'accès aux services essentiels par voie de transport pour les Manitobains du Nord. Favorise la sécurité et l'efficacité de l'industrie des transports routiers du Manitoba par la réglementation et l'application des dispositions législatives.		
	a)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	715	698
		2) Autres dépenses	599	599
		3) Subventions	19	506
		Sous-total a)	1 333	1 803
	b)	Opérations régionales		
		1) Salaires et avantages sociaux	55 297	51 674
		2) Autres dépenses	88 331	77 939
		Sous-total b)	143 628	129 613
	c)	Routes d'hiver		
		1) Autres dépenses	9 502	9 502
	d)	Aéroports et service de traversiers du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 400	7 893
		2) Autres dépenses	8 452	8 452
		3) Subventions	105	105
		Sous-total d)	16 957	16 450
	e)	Transports routiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 437	5 135
		2) Autres dépenses	2 291	2 291
		Sous-total e)	7 728	7 426
	f)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(15 837)	(16 162)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.4	4.	Division de l'ingénierie et de la technique	36 327	33 267
		Offre des services de génie et des services environnementaux à l'appui de différents programmes d'infrastructure routière et hydraulique dans toute la province. Supervise les activités de construction, d'inspection, de conservation, d'entretien et d'exploitation de l'infrastructure des ponts et des éléments de régularisation des eaux dans la province. Offre des services de prévisions hydrologiques visant à fournir de l'information exacte qui sert aux activités de lutte contre les inondations et aux services de gestion de l'eau de différents programmes.		
	a)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 576	1 533
		2) Autres dépenses	2 308	2 308
		3) Subventions	39	39
		Sous-total a)	3 923	3 880
	b)	Génie routier		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 554	12 688
		2) Autres dépenses	7 874	7 514
		Sous-total b)	21 428	20 202
	c)	Génie et exploitation hydrauliques		
		1) Salaires et avantages sociaux	17 683	16 449
		2) Autres dépenses	10 500	9 369
		Sous-total c)	28 183	25 818
	d)	Prévisions hydrologiques et gestion de l'eau		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 050	2 896
		2) Autres dépenses	5 521	4 611
		Sous-total d)	8 571	7 507
	e)	Services environnementaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 857	1 747
		2) Autres dépenses	210	210
		Sous-total e)	2 067	1 957
	f)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(17 755)	(17 577)
		2) Autres dépenses	(10 090)	(8 520)
		Sous-total f)	(27 845)	(26 097)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.5	5.	Gestion des urgences	10 183	9 679
		Appuie et coordonne la planification des mesures d'urgence, la procédure en cas d'urgence et la reprise après une catastrophe afin de veiller à la sécurité des résidents et à la protection des biens et de l'environnement.		
	a)	Planification et soutien stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	699	656
		2) Autres dépenses	136	136
		3) Subventions	16	16
		Sous-total a)	851	808
	b)	Préparation et mesures d'intervention		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 800	1 428
		2) Autres dépenses	336	336
		Sous-total b)	2 136	1 764
	c)	Rétablissement et atténuation		
		1) Salaires et avantages sociaux	948	859
		2) Autres dépenses	548	548
		Sous-total c)	1 496	1 407
	d)	Urgences diverses liées à l'infrastructure		
		1) Autres dépenses	5 700	5 700

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
D.N.V.	6.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées) Couvre les coûts liés aux immobilisations.	276 068	269 540
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	7 791	6 926
	b)	Infrastructure – Routes provinciales		
	1)	Amortissement	268 277	262 614
	c)	Infrastructure – Ressources hydriques		
	1)	Amortissement	8 828	8 547
		Sous-total avant les sommes récupérées	8 828	8 547
		2) Amortissement	(8 828)	(8 547)
		Total des sommes récupérées	(8 828)	(8 547)
		Sous-total c)	-	-
Partie B – Investissements en immobilisations				
15.6	15.	Immobilisations Acquisition d'actifs généraux et d'infrastructure.	703 389	614 459
		<i>Actif général</i> : acquisition de systèmes de technologies de l'information, matériel, projets majeurs de construction et de rénovation d'immeubles.		
		<i>Infrastructure</i> : construction et amélioration des routes, des ponts, des pistes d'atterrissage des aéroports et des ouvrages de régularisation des eaux de la province.		
	a)	Actif général		
	1)	Projets d'immobilisations et matériel – Transports	7 219	7 219
	b)	Infrastructure		
	1)	Infrastructure routière	500 000	407 954
	2)	Coûts reportés d'infrastructure routière	57 000	59 700
	3)	Immobilisations liées aux pistes d'atterrissage des aéroports	6 245	6 245
	4)	Canal de déversement du lac Manitoba	101 000	101 000
	5)	Autres immobilisations liées à la gestion des ressources hydriques	31 925	32 341
		Sous-total b)	696 170	607 240

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
CRÉDITS D'AUTORISATION (26)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Rajustements liés aux services internes, éventualités et financement de durée limitée	948 911	13,9	832 774
2. Fonds du Plan vert et de réduction du carbone	40 000	-	40 000
Total de la Partie A – Fonctionnement	988 911	13,3	872 774
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	988 911	13,3	872 774
Subventions en capital	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	988 911	13,3	872 774
Partie B – Investissements en immobilisations			
26. Immobilisations – Rajustements liés aux services internes (crédit d'autorisation)			
Actif général	215 238	(16,1)	256 401
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	215 238	(16,1)	256 401
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	107 395	-	-

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2022-2023			965 906
Transfert venant de :			
- Santé			10 000
Transfert allant à :			
- Éducation postsecondaire et Formation			(12 125)
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			(9 000)
- Éducation et Apprentissage de la petite enfance			(77 000)
- Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord			(5 000)
- Travail et Immigration			(7)
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)			<u>872 774</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
Partie A – Fonctionnement				
26.1	1.	Rajustements liés aux services internes, éventualités et financement de durée limitée Couvre les imprévus et les éventualités qu'on ne pouvait raisonnablement pas prévoir pendant la préparation du budget ou son application au cours de l'exercice. Les imprévus comprennent les situations pendant l'exercice qui n'auraient pas pu être raisonnablement prévues pendant la préparation du budget. Les éventualités comprennent les situations qui pouvaient être prévues, mais avec insuffisamment de certitude pour faire une estimation raisonnable des coûts budgétaires, ou dont les coûts finaux dépendent d'une décision attendue du gouvernement. Financement additionnel des postes prévus dans d'autres rubriques pour le coût estimé des différentes initiatives relatives à la main-d'œuvre et à la transformation gouvernementale, des initiatives à durée limitée, des rajustements liés aux services internes et des autres coûts pouvant être attribuables à des modifications de la prestation ou de la conception d'un programme. En outre, couvre les coûts éventuels des rajustements liés aux salaires ou aux avantages sociaux du personnel des ministères qui ne sont pas compris dans les crédits des ministères.	948 911	832 774
	a)	Éventualités et imprévus		
	1)	Autres dépenses	520 932	633 998
	b)	Retard dans les services chirurgicaux et diagnostiques		
	1)	Autres dépenses	130 000	120 000
	c)	Plan d'action sur les ressources humaines en santé		
	1)	Autres dépenses	122 601	-
	d)	Fonds des idées		
	1)	Autres dépenses	25 000	25 000
	e)	Fonds communautaire pour les arts, la culture et le sport		
	1)	Autres dépenses	50 000	34 000
	f)	Soutien de la Stratégie en matière d'itinérance		
	1)	Autres dépenses	28 478	-
	g)	Soutien des réseaux de transport en commun municipaux		
	1)	Autres dépenses	13 400	-
	h)	Initiatives relatives à une économie sobre en carbone		
	1)	Autres dépenses	38 100	-
	i)	Renforcement de la Régie des services publics		
	1)	Autres dépenses	2 000	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
	j)	Fonds d'apprentissage		
	1)	Autres dépenses	2 000	2 000
	k)	Programme de développement international		
	1)	Subventions	1 250	1 250
	l)	Rajustements liés aux services internes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	15 150	16 526
26.2	2.	Fonds du Plan vert et de réduction du carbone. Élaboration et mise en œuvre de projets se rapportant à l'innovation environnementale, à la réduction du carbone et au changement climatique.	40 000	40 000
	a)	Fonds vert et climatique		
	1)	Autres dépenses	40 000	40 000
Partie B – Investissements en immobilisations				
26.3	26.	Immobilisations – Rajustements liés aux services internes. Éventualités de capitaux pour la transformation, y compris les investissements prévus en biens de l'actif général ou en biens d'infrastructure dans le cadre de divers rajustements liés aux services internes et à d'autres initiatives. Traite les autres éventualités liées aux immobilisations de la Partie B, y compris l'inflation et les autres hausses de prix.	215 238	256 401
	a)	Immobilisations	8 500	59 410
	b)	Projets de technologies de l'information et des communications	78 800	76 131
	c)	Fonds des idées	10 000	10 000
	d)	Programme d'immobilisations pour la relance	-	110 860
	e)	Autres éventualités	117 938	-
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
26.4	26.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables – Éventualités Traite les éventualités liées aux immobilisations de la Partie D, y compris l'inflation et les autres hausses de prix.	107 395	-
	a)	Éventualités	107 395	-

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
URGENCES DIVERSES (27)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Urgences diverses	100 000	-	100 000
Total de la Partie A – Fonctionnement	100 000	-	100 000
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	100 000	-	100 000
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	100 000	-	100 000
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	100 000	-	100 000

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	100 000
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	<u>100 000</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
URGENCES DIVERSES (27), suite				
Partie A – Fonctionnement				
27.1	1.	Urgences diverses	100 000	100 000
		Dépenses entraînées par les feux de forêt, les inondations et autres désastres naturels; dépenses liées aux interventions en cas d'urgences environnementales; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes.		
	a)	Urgences diverses		
	1)	Autres dépenses	100 000	100 000

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
ALLÈGEMENTS FISCAUX (33)			
Partie A – Fonctionnement (dépenses législatives)			
1. Remboursement de taxes scolaires	453 200	300,0	113 300
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
2. Crédits d'impôt (dépenses non votées)	165 385	5,3	157 050
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
3. Allègements fiscaux et frais	105 885	(7,5)	114 471
Total de la Partie A – Fonctionnement	724 470	88,3	384 821
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	105 885	(7,5)	114 471
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	105 885	(7,5)	114 471
Dépenses législatives	453 200	300,0	113 300
Dépenses non votées	165 385	5,3	157 050
Total de la Partie A – Fonctionnement	724 470	88,3	384 821

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	384 421
Transfert venant de :	
- Finances	400
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	384 821

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
ALLÈGEMENTS FISCAUX (33), suite				
Partie A – Fonctionnement				
D.L.	1.	Remboursement de taxes scolaires (dépenses législatives)	453 200	113 300
		Remboursement de taxes scolaires.		
	a)	Remboursement de taxes scolaires		
	1)	Autres dépenses	453 200	113 300(1)
D.N.V.	2.	Crédits d'impôt (dépenses non votées)	165 385	157 050
		Paiement des dépenses hors caisse liées aux crédits d'impôt du Manitoba.		
	a)	Crédit d'impôt pour l'édition		
	1)	Autres dépenses	700	700
	b)	Crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles		
	1)	Autres dépenses	1 100	1 100
	c)	Crédit d'impôt foncier pour l'éducation		
	1)	Autres dépenses	10 900	10 000
	d)	Crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos		
	1)	Autres dépenses	51 300	51 300
	e)	Crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs		
	1)	Autres dépenses	6 700	3 400
	f)	Crédit d'impôt pour locataire		
	1)	Autres dépenses	90 000	90 000
	g)	Aide en matière de taxes scolaires		
	1)	Autres dépenses	185	550
	h)	Remboursement de la taxe scolaire pour les personnes âgées		
	1)	Autres dépenses	4 500	-
33.1	3.	Allègements fiscaux et frais	105 885	114 471
		Paiement des dépenses de trésorerie et des frais liés aux impôts et aux taxes.		
	a)	Crédit d'impôt foncier pour l'éducation à l'intention des propriétaires		
	1)	Autres dépenses	103 000	111 300
	b)	Frais relatifs à l'administration fédérale		
	1)	Autres dépenses	2 885	3 171

1. Reflète le passif qui s'accumule pour le dernier trimestre de l'exercice 2022-2023. Le montant pouvant être dépensé dans le cadre de l'année civile 2022 est prévu dans la L.M. 2022, ch. 8, Loi de 2022 portant affectation de crédits (remboursement de taxes scolaires).

CRÉDITS	2023-2024 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2022-2023	2022-2023 (milliers de \$)*
DETTE PUBLIQUE (31)			
Partie A – Fonctionnement (dépenses législatives)			
1. Dette publique (dépenses législatives)	1 086 521	29,1	841 895
Total de la Partie A – Fonctionnement	1 086 521	29,1	841 895
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	-	-	-
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	-	-	-
Dépenses législatives	1 086 521	29,1	841 895
Total de la Partie A – Fonctionnement	1 086 521	29,1	841 895

*** Conciliation**
(milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2022-2023	841 895
Budget des dépenses de 2022-2023 (après rajustement)	841 895

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2023-2024 (milliers de \$)	2022-2023 (milliers de \$)
DETTE PUBLIQUE (31), suite				
Partie A – Fonctionnement				
D.L.	1.	Dettes publiques (dépenses législatives)	1 086 521	841 895
		Paiement des frais d'intérêts et des dépenses connexes relatifs à la dette publique du gouvernement du Manitoba.		
	a)	Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes		
	1)	Autres dépenses	2 105 461	1 863 104
	b)	Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie		
	1)	Autres dépenses	65 200	11 650
	c)	Moins : Récupération des intérêts auprès de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba		
	1)	Autres dépenses	(864 263)	(843 986)
	d)	Moins : Récupération des intérêts auprès d'autres organismes gouvernementaux		
	1)	Autres dépenses	(219 877)	(188 873)